

FETE DU JOUR: S. André Corsini
Soleil: lever, 7 h. 17; coucher, 5 h. 12.
Lune: (dernier quartier), lever, 1 h. 15; coucher, 10 h. 22.
1,280e JOUR DE LA GUERRE
TEMPS PROBABLE:
Beau et très froid.

LA PRESSE

Le plus fort tirage des journaux du Canada tout entier, plus de 140,000 copies par jour

34me ANNEE—No 78

EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, LUNDI 4 FEVRIER 1918

LA PRESSE, telle qu'établie par Treffe
LAURE, est une institution irré-
sistiblement dévouée aux intérêts cana-
diens et catholiques; indépendante
de tous pouvoirs, elle traite tou-
tes les questions avec justice, et elle
lève les grands et les petits, lutte
contre le mal, tient plus à délar-
guer, fait rayonner la vérité
qu'à se faire connaître, est
pleine de réformes pouvant amélio-
rer des classes sociales.
Mme E. Gauthier
28 St. Flavin
PRIX: UN CENTIN à Montréal
et dans la banlieue.

SENSATION A HALIFAX

LE CAPITAINE LAMODEC ET LE PILOTE MACKAY SONT ARRETES

L'un et l'autre sont inculpés d'homicide en rapport avec la terrible collision des navires qui a provoqué la destruction de la capitale de la Nouvelle-Ecosse.

LA COMMISSION DRYSDALE

Halifax, 4.—La commission Drysdale qui a fait une enquête sur la collision qui s'est produite le 6 décembre entre le steamer français "Mont-Blanc", chargé de munitions, et le steamer belge "Imo", a rendu jugement ce matin. Elle blâme le pilote Mackay et le capitaine Lamodec, commandant du "Mont-Blanc", et elle les accuse d'avoir violé les règlements. La commission demande que la licence du pilote Mackay soit annulée et qu'il soit poursuivi. Elle demande aussi que les autorités françaises annulent la licence du capitaine Lamodec et que cet homme soit jugé en vertu des lois de son pays.

Le chef de police Henahan a arrêté le pilote Mackay sous l'accusation d'homicide. Le capitaine Lamodec a aussi été arrêté sous l'accusation d'homicide.

Le pilote et le commandant du "Mont-Blanc" sont aussi trouvés coupables de négligence pour n'avoir pas pris les mesures nécessaires pour donner aux habitants d'Halifax l'avertissement qu'une explosion allait probablement se produire. La commission pense que les autorités du pilotage sont à blâmer. Le capitaine Wyatt, chef des examinateurs, est trouvé coupable de négligence pour n'avoir pas su faire respecter les règlements et, surtout, pour ne pas s'être complètement renseigné sur les mouvements des vaisseaux du port.

ON FAIT MAINTENANT LA DEMANDE A OTTAWA

Après être allés à Québec, les délégués du barreau de Montréal se rendent, aujourd'hui, à Ottawa, pour avoir une entrevue avec les ministres fédéraux, sur la situation.

LA CONGESTION DANS LES COURS

Continuant ses efforts pour trouver les moyens d'améliorer la situation faite au public par l'encombrement de nos cours civiles, qui doivent s'occuper exclusivement de l'audition des appels militaires et régler les litiges entre plaideurs ordinaires, la députation du barreau de Montréal nommée à cet effet est

Dans le glorieux 22e C-F.



LE LIEUT. L.-A. COULIN, du 22ème bataillon canadien-français, qui vient d'être décoré de la Croix militaire en récompense de sa bravoure.

AU COLLEGE SAINTE-MARIE

Le R. P. Laurendeau, préfet des études au collège Sainte-Marie, a prononcé ses vœux solennels samedi dernier à huit heures et demie dans l'église du Gesù. Tous les élèves du collège assistaient à la cérémonie ainsi que les parents et amis du Père Laurendeau. A cette occasion, un grand congé fut accordé aux élèves du collège.

FAUSSE RUMEUR

Washington, 4.—Sir Frederick Smith, procureur-général d'Angleterre, en mission en Amérique, n'a pas été rappelé comme on l'a prétendu.



LE MAJOR HENRI-MARION DUMA-MEL, M. D., de l'hôpital Laval, récemment arrivé d'Europe, dont on a dit hier à Montréal. (Détails ailleurs).

Nos futurs administrateurs



M. JUSTIN PELLETIER, contrôleur des finances de la ville de Montréal, nommé par Sir Lomer Gouin, comme l'un des membres à vie de la nouvelle commission administrative de la métropole. (Cliché pris ce matin même par le photographe de la "Presse").

ENTHOUSIASME GREC

Athènes, 4.—Jamais la cause des puissances de l'Entente n'a eu autant de partisans enthousiastes, en Grèce.

New-York, 4.—On annonçait hier, que le service de transport du charbon s'était grandement amélioré.

DES COUPS PLUS FORTS AUX BOCHES

Les pays de l'Entente décident de lutter plus vigoureusement que jamais.

LA SATISFACTION PRESQUE COMPLETE EN ANGLETERRE

Londres, 4.—Le texte officiel du rapport relatif à la conférence de Versailles a été publié aujourd'hui. Il s'agit du rapport sur le résultat des délibérations des membres du conseil suprême de la guerre, à Versailles, les 30 et 31 janvier et les 1er et 2 février. Les membres du conseil suprême, MM. Clemenceau et Pichon, Lloyd-George et Lloyd Miller, le professeur Orlando et le baron Sonnino et les représentants militaires du conseil suprême, les généraux Weygand, Wilson, Cadorna et Bliss ont assisté aux séances. Les chefs des états-majors de France et d'Angleterre, les généraux Foch et Robertson, le général Althier, ministre de la guerre d'Italie, ainsi que les commandants en chef des armées de l'ouest, les généraux Fétain et Pershing et le feld-marschal Haig ont pris part à la discussion des problèmes purement militaires. M. A. H. Frazier, premier secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis à Paris, a assisté aux débats sur les questions politiques.

ETROITE COOPERATION

Le rapport de la conférence de Versailles dit en substance: "Les décisions prises par le conseil suprême de la guerre n'affectent pas seulement la politique militaire des alliés sur tous les principaux théâtres de la guerre: elles comportent avant tout une plus efficace coordination des efforts des nations en guerre avec les puissances du centre."

Les fonctions du conseil ont été élargies et les principes d'unité de politique et d'action établis à Rapallo, en novembre, ont été affirmés. Le conseil suprême de la guerre a décidé que la tâche immédiate

A suivre sur la page 13

TEXTE OFFICIEL DES CEDEULES DU NOUVEAU CONTRAT DES TRAMWAYS

Nos Canadiens éminents à l'étranger



LE LIEUT.-COL. SIR PERCY GILGOURD, D. S. O., qui les habitants du protectorat de l'Afrique orientale anglaise ont élu pour gouverneur général. Agé de 51 ans, l'éminent officier est né à Montréal, et est Canadien-français par son père, feu l'honorable juge Désiré Gilgourd, de la Cour Suprême du Canada.

Cette partie du contrat, tout aussi importante que la première, publiée en entier dans la "Presse", contient des renseignements dont l'intérêt n'échappera à personne.

LES NOUVEAUX RESEAUX

Afin de donner une idée exacte de ce que comporte le nouveau contrat intervenu entre la compagnie des tramways et la ville, et soumis à la législature par Me Charles Laurendeau, C.R., au nom de la Commission des Tramways, nous croyons devoir donner aujourd'hui le texte complet et officiel des cédules du contrat, que nous avons publié en entier, la semaine dernière.

Comme la cédule A n'est autre que le contrat lui-même, déjà publié, nous commençons par la cédule B:

LA CEDEULE B

No 1.—Circuit SAINT-DENIS-PARC AMHERST-SAINT-HENRI
Terminus nord-est: coin des rues Bélanger et Christophe-Colomb; passant par les rues suivantes: Christophe-Colomb jusqu'à DeFlourmont, DeFlourmont jusqu'à Saint-Denis, Saint-Denis jusqu'à Craig, Craig jusqu'à Petite rue, Petite rue jusqu'à Craig, Craig jusqu'à Saint-Jacques, Saint-Jacques jusqu'à Avenue Glen et Saint-Antoine, terminus ouest; retour par rues Saint-Antoine, Craig, Saint-Denis, DeFlourmont, Christophe-Colomb et Bélanger.
Service régulier: 6 minutes—Heures d'affluence: 2 min. 17 sec.

No 2.—Circuit SAINT-DENIS-WINDSOR
Terminus nord-est: coin des rues Pathon et Marie-Anne, passant par les rues suivantes: Marie-Anne jusqu'à Saint-André, Saint-André jusqu'à Duluth, Duluth jusqu'à Saint-Jacques, Saint-Jacques jusqu'à Radegonde (carré Victoria), Radegonde jusqu'à Côte Beaver Hall; Côte Beaver Hall jusqu'à Docteur, Docteur jusqu'à Université, Université jusqu'à Sainte-Catherine, Sainte-Catherine jusqu'à Saint-Denis, Saint-Denis jusqu'à Duluth, Duluth jusqu'à Saint-André, Saint-André jusqu'à Marie-Anne, terminus ouest; retour par rues Saint-Denis, Université, Docteur, Côte Beaver Hall et Saint-Jacques, terminus ouest; 6 minutes.
Service régulier: 6 minutes—Heures d'affluence: 2 min. 17 sec.

No 3.—Circuit SAINT-DENIS-ROULEVARD-GARIES CHE-MINS DE FER
Terminus nord: coin des rues Isabau et Saint-Denis, passant par les rues suivantes: Saint-Denis jusqu'à Craig, Craig jusqu'à Saint-Antoine, Saint-Antoine jusqu'à Windsor, Windsor jusqu'à Saint-Jacques, Saint-Jacques jusqu'à Petite rue, Petite rue jusqu'à Craig, Craig jusqu'à Saint-Denis, terminus ouest; retour par rues Saint-Denis, Craig, Craig et Saint-Denis jusqu'à Isabau, prenant la voie du Parc et Isabau jusqu'à 33ème avenue, 33ème avenue jusqu'à Saint-Denis, terminus ouest; 12 minutes—Heures d'affluence: 4 min. 34 sec.

No 4.—Circuit SAINT-DENIS-VILLE-AMHERST-SAINT-HENRI
Terminus nord: coin des rues Saint-Denis et Isabau, passant par les rues suivantes: Isabau jusqu'à Saint-Denis, Saint-Denis jusqu'à Craig, Craig jusqu'à Saint-Laurent, Saint-Laurent jusqu'à Place d'Armes, terminus ouest; retour par rues Notre-Dame, Saint-Laurent, Bellechasse, Saint-Denis, Isabau et Saint-Denis, terminus ouest; 12 minutes—Heures d'affluence: 4 min. 34 sec.

No 5.—Circuit SAINT-LAURENT
Terminus nord: coin des rues Saint-Denis et Isabau, passant par les rues suivantes: Isabau jusqu'à Saint-Denis, Saint-Denis jusqu'à Craig, Craig jusqu'à Saint-Laurent, Saint-Laurent jusqu'à Place d'Armes, terminus ouest; retour par rues Notre-Dame, Saint-Laurent, Bellechasse, Saint-Denis, Isabau et Saint-Denis, terminus ouest; 12 minutes—Heures d'affluence: 4 min. 34 sec.

No 6.—Circuit SAINT-LAURENT-EXTRA
Terminus nord: coin des rues Saint-Denis et Isabau, passant par les rues suivantes: Isabau jusqu'à Saint-Denis, Saint-Denis jusqu'à Craig, Craig jusqu'à Saint-Laurent, Saint-Laurent jusqu'à Place d'Armes, terminus ouest; retour par rues Notre-Dame, Saint-Laurent, Bellechasse, Saint-Denis, Isabau et Saint-Denis, terminus ouest; 12 minutes—Heures d'affluence: 4 min. 34 sec.

No 7.—Circuit AMHERST-AVENUE DU PARC
Terminus nord-est: coin des rues Rachel et Papineau; passant par les rues suivantes: avenue Laurier jusqu'à Chambord, Chambord jusqu'à Gifford, Gifford jusqu'à Delaroché, Delaroché jusqu'à Rachel, Rachel jusqu'à Amherst, Amherst jusqu'à Craig, Craig jusqu'à Bligny, Bligny jusqu'à Avenue du Parc, Avenue du Parc jusqu'à Atlantic, terminus ouest; 5 minutes. Heures d'affluence: 4 minutes.

No 8.—Circuit HOTEL DE VILLE-AMHERST
Terminus nord-est: coin des rues Rachel et Papineau; passant par les rues suivantes: Rachel jusqu'à Amherst, Amherst jusqu'à Ontario, Ontario jusqu'à Saint-Laurent, Saint-Laurent jusqu'à Craig, Craig jusqu'à McGill, McGill jusqu'à R. des Commissaires, terminus ouest; 5 minutes. Heures d'affluence: 4 minutes.

No 9.—Circuit AVENUE DU PARC
Terminus nord: coin des rues End et passant par les rues suivantes: Edward jusqu'à Avenue du Parc, Avenue du Parc jusqu'à Bligny, Bligny jusqu'à Sainte-Catherine, Sainte-Catherine jusqu'à Atwater, terminus ouest; retour par rues Saint-Luc jusqu'à Lambert, Lambert jusqu'à Closse jusqu'à Sainte-Catherine, Sainte-Catherine jusqu'à Bligny, Bligny jusqu'à Avenue du Parc, Avenue du Parc jusqu'à Ber-

PAYS MECONTENT

Londres, 4.—Une dépêche de Stockholm annonce que le roi Gustave de Suède a reçu une délégation de citoyens des îles Åland. Cette délégation a présenté une requête demandant que les îles Åland soient unies de nouveau à la Suède. Les quatre-vingts îles Åland situées dans le golfe de Botnie ont été enlevées à la Suède par la Russie, en 1809.

GRAVES DEBATS EN ALLEMAGNE

Londres, 4.—Une dépêche de Berlin transmise par Amsterdam annonce que le Dr von Kuehlmann, secrétaire des affaires étrangères d'Allemagne, le comte Czernin, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, et le général von Ludendorff, quartier-maître général d'Allemagne sont réunis à Berlin pour discuter les questions économiques et politiques intéressant les puissances du centre.

INCENDIE DANS UNE EGLISE DE QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)
Québec, 4.—Un vif émoi a été causé hier avant-midi, vers onze heures et demie, dans l'église protestante Trinity, rue Saint-Stanislas, Haute-Ville, lorsque le feu s'est déclaré dans le sous-sol de cette église. L'office n'était pas terminé lorsque les personnes qui se trouvaient dans l'église sentirent l'odeur de la fumée. C'était la fournaise surchauffée qui avait mis le feu au sous-sol. L'église fut aussitôt évacuée et les pompiers arrivèrent promptement pour éteindre les flammes. Les dégâts sont surtout au sous-sol; l'église elle-même a peu souffert.

La station quadragesimale



M. L'ABBE J.-A. CROTEAU, aumônier des Dames du Sacré-Cœur au Sacré-Cœur, qui sera le prédicateur de la station quadragesimale à Saint-Victor d'Outremont. Ses conférences auront lieu le dimanche soir à 7 h. 30.

UNE SITUATION INTOLERABLE

UN ILLUSTRE CAPITAINE



LE GENERAL FAYOLLE, le vaillant commandant des forces françaises en Italie, vainqueur de Mont-Tomba, qui vient d'être créé grand-croix de la Légion d'Honneur.

LE DERNIER JOUR SANS CHAUFFAGE AUX ETATS-UNIS

New-York, 4.—Le troisième et peut-être le dernier hiver sans chauffage dans les établissements publics et industriels voit chômeur aujourd'hui cinq cent mille ouvriers. Des milliers d'écoliers sont en congé. Les ordres du contrôleur du combustible sont scrupuleusement respectés.

LA GUERRE CIVILE CHEZ LES CHINOIS

Pekin, 4.—Le président Feng Kouo-Chang, a ordonné à trois de ses généraux d'attaquer les rebelles du sud et d'essayer de rétablir la paix dans cette partie du pays.

Le gaz nécessaire au fonctionnement des machines à composer fait défaut dans les journaux, cet avant-midi.—Chez les particuliers.

ON NE PEUT DONNER D'EXPLICATIONS

Une situation fort embarrassante s'est produite aujourd'hui dans les ateliers de composition des différents journaux, et des compagnies d'imprimerie. On sait que des jets de gaz doivent être tenus allumés pour entretenir en fusion le métal des machines à composer "linotypes" et autres. Or, depuis le matin, dans bon nombre d'ateliers, il a fallu immobiliser des appareils, par suite de l'insuffisance du gaz.

ETRANGE SITUATION
A certains endroits même, on a constaté que les jets minuscules de gaz laissent en brûlant une odeur véritablement asphyxiante. Si cet état de choses est embarrassant pour tous les ateliers, l'est d'autant plus pour les journaux qui doivent être imprimés à heures fixes afin que la distribution en dehors de la ville puisse correspondre avec les heures de départs de trains, qui ne sont jamais retardés pour attendre que l'on soit prêt.

C'EST INTOLERABLE
Déjà l'insuffisance de gaz se faisait sentir la semaine dernière, mais la situation aujourd'hui est devenue intolérable. Il va sans dire que les chefs dans les différents établissements ont téléphoné tout l'avant-midi à la "Montreal Light & Power" pour qu'il soit immédiatement remédié à cet état de choses. Un représentant de la "Presse" s'est rendu aux bureaux de la compagnie.

ON NE PEUT RIEN EXPLIQUER
Mais ni M. J.-S. Norris, le vice-président, ni M. C.-D. Turcotte, gérant du bureau de distribution, n'ont pu donner d'explications, si ce n'est que peut-être de l'eau condensée dans les conduites avait pu geler, et qu'ils allaient immédiatement mettre au travail des équipes d'ouvriers. Il est étonnant, cependant, que la situation soit si générale dans les ateliers.

Pour les journaux il faut que les presses fassent des prodiges pour réussir à faire composer à temps les dernières nouvelles et à empêcher que les lecteurs ne souffrent trop de la situation. Les propriétaires de certains établissements ont décidé de faire analyser le gaz afin de savoir s'il ne contient pas de substance dangereuse mise en liberté lorsqu'il brûle.

DANS LES FAMILLES

Ce n'est pas seulement dans les ateliers que les plaintes se font entendre, mais aussi dans les familles. Dans bon nombre de maisons, le gaz pour l'éclairage ou la cuisine a aussi en partie fait défaut. Les bœcs ne donnent qu'une flamme petite et rouge et éclairant fort mal.

REVENTLOW ACCUSATEUR

La Haye, 4.—Le comte Reventlow accuse une prétendue commission anglo-américaine opérant à Washington de pousser à la révolte les peuples des puissances du centre.

EN DEBIT DE LA PROHIBITION ON BOIT ENCORE A TORONTO

Toronto, 4.—En dépit de la prohibition ici, il y a eu pendant le mois de janvier, 271 personnes traitées devant les magistrats de Toronto, sur l'accusation d'ivresse. L'an dernier pendant le même mois, il y en eut 289.

Dans l'armée canadienne



LE GENERAL F.-L. LESSARD, C. B., qui a été désigné pour prendre la direction de l'organisation militaire à Halifax.

LE ROI ALBERT EST EN FRANCE

Paris, 4.—Le roi Albert de Belgique, qui était à Paris hier est parti pour le sud de la France avec la reine Elisabeth. Le président Poincaré a fait remettre à la reine la nouvelle médaille de la "reconnaissance de la France."

REVENTLOW ACCUSATEUR

La Haye, 4.—Le comte Reventlow accuse une prétendue commission anglo-américaine opérant à Washington de pousser à la révolte les peuples des puissances du centre.

EN DEBIT DE LA PROHIBITION ON BOIT ENCORE A TORONTO

Toronto, 4.—En dépit de la prohibition ici, il y a eu pendant le mois de janvier, 271 personnes traitées devant les magistrats de Toronto, sur l'accusation d'ivresse. L'an dernier pendant le même mois, il y en eut 289.

LA PRESSE
L'ÉDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 51 rue Notre-Dame, Montréal, par le "Comité de Publication de la Presse".
ABONNEMENT CANADA—Payable d'avance.
ÉDITION QUOTIDIENNE, \$2.50 par an; \$1.25 pour six mois.
ÉDITION HEBDOMADAIRE, \$1.00 par an; 50c pour six mois.
AGENCES POUR ANNONCES :
TORONTO, ONT.—H. W. LEE, représentant, 1000 rue St. James, Toronto.
MONTREAL, QUE.—J. B. LEE, représentant, 1000 rue St. James, Montréal.
SECTION DES ÉTATS-UNIS—Mr. W. J. MORTON, 200, City Avenue, 200, City Avenue, New York City, N. Y.
Éditeur principal, 51 rue Notre-Dame, Montréal, P. Q.
Tous correspondants ont le droit de correspondre sous leur nom.
MONTREAL, 4 FEVRIER 1918

Il faut que Montréal prévienne la disette d'eau.
Le cri d'alarme jeté par l'ingénieur en chef de la Cité devrait être entendu.

Une triste et coûteuse expérience nous a appris qu'un aqueduc ne s'agrandit pas en peu de temps.

Les autorités municipales doivent donc se mettre à l'œuvre afin de pourvoir aux besoins grandissants de la consommation d'eau de la métropole.

Embusqués derrière des pseudonymes qui paraissent des noms de plume célèbres et respectés, certains pygmées littéraires, dont la suffisance est incommensurable, s'attaquent stupidement au journalisme impersonnel qui, par son succès, les fait sécher de dépit. La jalousie reste mauvaise conseillère.

Nous constatons que, dans le "Diario de la Marina", l'un des principaux journaux de Cuba, des médecins font publier des annonces professionnelles, sous la rubrique "ANUNCIOS PROFESIONALES", couvrant quatre colonnes. Et personne, là-bas, ne trouve cela dérogatoire à la dignité professionnelle.

Les persécutions dont les Canadiens-français ont à se défendre ont ceci de bon qu'elles tiennent à peu près tous nos compatriotes unis. Si ces persécutions cessaient, le venin que certains extrémistes jettent habituellement à l'ennemi commun, ils le déverseraient peut-être, à jets continus, sur leurs frères par le sang et par la langue.

Enfin, nous avons pu, de peine et de misère, obtenir la seconde partie du contrat préparé par la commission du Tramway et soumis, voilà quelques jours, à la Législature. C'est la cédule B, que nous nous empressons de publier, tout en remarquant avec quelle mauvaise grâce ladite commission se laisse prier pour livrer aux organes de l'opinion publique le résultat de sa mission et de son travail.

M. Georges Gonthier, qui a eu la douleur de perdre sa fille aînée en septembre dernier, subit un nouveau deuil par la mort de son épouse, Luma DaSilva, qui s'est éteinte, hier, à Outremont. Madame Gonthier était une femme de bien, dans toute l'acceptation du terme; aussi sa fin prématurée suscite-t-elle de vifs regrets. Nos sympathies à M. Gonthier et à sa famille dans la nouvelle épreuve qui les afflige.

UN PROBLEME EPEUX

Il semble que le comité parlementaire chargé d'élaborer un nouveau système d'administration pour la cité de Montréal ait se repentir d'avoir montré trop de précipitation. En tous cas, la situation est des plus tendues.

Le gouvernement provincial va-t-il retirer quelque parcelle de l'autorité qu'il a dévolue au bureau des commissaires par lequel il entend remplacer celui que nous avons déjà ? ou bien, suivant le désir exprimé par l'un des administrateurs présumés — et non le moins important — va-t-il finir par rendre cette autorité absolue ?

Le point à résoudre est assez délicat. On se rappelle que sir Lomer Gouin, dans l'exposé de son plan, a voulu, en même temps, respecter le principe de la représentation populaire et l'exercice du droit de suffrage par les contribuables, et s'assurer le concours d'administrateurs compétents.

Or, voici que les délégués de la Législature s'efforcent à la simple pensée d'avoir à "débattre" les questions municipales avec les échevins, et demandent à être exemptés de cette corvée. Si l'on fait droit à cette requête et que l'on retranche encore des pouvoirs de nos édiles, bref, ceux-ci ne sont plus que des personnes de parade, faisant un entourage approprié à notre futur lord-maire montréalais. Ce sera la défranchisation à peine dissimulée des électeurs de la métropole.

D'autre part, si l'on refuse au bureau des commissaires le pouvoir de diriger la chose publique, au meilleur de sa connaissance, c'est-à-dire, à sa guise, sans avoir à argumenter avec les membres du conseil, on risque fort de voir les personnes sur lesquelles on comptait ne plus vouloir prendre les rênes du pouvoir dans de semblables conditions. Sous prétexte d'éviter l'anarchie, on court rapidement à l'absolutisme.

Défranchisation ou absolutisme : voilà donc à quels extrêmes semble conduire le projet du premier ministre. A plusieurs, il a toujours paru exister un moyen terme entre ces deux alternatives.

Puis, quels que soient les pouvoirs réservés, respectivement aux commissaires et aux échevins, le seul fait que deux corps vont se trouver en présence, tout comme jadis, avec de nouvelles raisons de se détester mutuellement, doit nécessairement faire renaître les anciennes querelles.

Ce ne sera peut-être pas la lutte ouverte, comme autrefois, parce que, disposant de pouvoirs moindres, les échevins devront afficher moins d'arrogance; mais, ce sera l'antipathie sourde et intrigante, la plus dangereuse pour l'ordre public et la bonne conduite des affaires. Et l'on sait que la plupart de nos échevins s'y connaissent en fait d'intrigues.

Croit-on que les cinq administrateurs pourront tenir sous les coups de cette guerrilla ? L'avenir le dira bientôt.

LE PROJET MITCHELL ET LE CREDIT DES MUNICIPALITES

Une mesure destinée à raffermir davantage le crédit des municipalités, dans la province de Québec, vient d'être présentée à la Législature par l'hon. M. Mitchell, trésorier provincial. Il s'agit de créer ici, comme la chose existe déjà dans d'autres sections du Canada, notamment dans l'Alberta et la Saskatchewan, un département des affaires municipales, ayant charge de surveiller l'administration des cités, villes et villages, surtout pour ce qui a trait aux emprunts.

La réforme est heureuse et opportune. Il n'est pas besoin d'avoir assisté à maintes réunions de nos conseils de campagne, et même de ville, pour constater que la gestion de la chose publique se fait, règle générale, à la bonne franquette. Il en résulte une situation qui, effectivement, peut nuire au crédit de ces municipalités.

Ainsi, à titre d'exemple, pour la cité de Montréal. On aura peine à concevoir que plusieurs emprunts importants ont été contractés par la métropole sans que les administrateurs d'alors aient songé à établir un fonds d'amortissement de la dette.

On se rappelle aussi quel état de choses lamentable a fait se dévoiler la récente annexion des munici-

palités scolaires de l'île de Montréal à la commission centrale, sur la manière d'assumer de lourdes obligations dont, faute de surveillance suffisante, on cherche aujourd'hui en vain la considération qui les a fait consentir.

Le projet de loi Mitchell tend à remédier à ce mal, en forçant, pour ainsi dire, les municipalités à se montrer plus prévoyantes et à s'administrer, en quelque sorte, sous le regard de l'autorité provinciale.

Il semble que les contribuables seront les derniers à se plaindre de la nouvelle législation, puisqu'elle a pour objet de mettre sur une base plus solide la situation financière de leurs municipalités, et, partant, de leur donner l'avantage de travailler avec plus d'ordre et de sécurité au développement et au progrès de la communauté.

LE "TRUST" DE LA GLACE

Le "trust" de la glace refuse aux bouchers une réduction dans le prix de la glace; c'est à peine s'il consent à leur accorder les mêmes prix que l'an dernier, où les conditions, pourtant, étaient beaucoup moins favorables qu'aujourd'hui.

Les barons de la glace reconnaissent, toutefois, que l'approvisionnement, cette année, est beaucoup plus considérable que l'an dernier, la saison de la récolte ayant été exceptionnellement avancée: — froids intenses, peu de neige, couches légères et faciles à balayer, "travail" insignifiant, tout cela nous permettait, pourtant, d'espérer un meilleur traitement de la part des marchands de glace.

Rien n'y fait. Le "trust", pour s'exercer de nous exploiter, se rabat sur le prétexte de l'augmentation des salaires et sur la rareté de la main-d'œuvre; mais il se garde bien de nous démontrer la légitimité de ses prétentions. Jusque là, nous pourrions croire que la main-d'œuvre n'a pas été plus rare cet hiver que l'an dernier, pas plus que les salaires n'ont été plus élevés. De toutes façons, la saison de la glace a été faite dans d'excellentes conditions, et les consommateurs seraient en droit d'en profiter, comme le laissent entendre une couple de marchands de glace qui ne sont pas de la "baronnie".

Malheureusement, nous ne sommes pas mieux protégés contre les exigences du "trust" que nous ne l'étions l'été dernier, avec cette différence, toutefois, que nous ne sommes pas pris au dépourvu comme nous l'étions alors, et que nous pouvons nous organiser pour lutter, si nous ne le sommes déjà.

Les bouchers, les épiciers peuvent nous prêter main forte; ligés avec le public, ils deviendraient une puissance formidable capable, peut-être, de faire échouer un "trust". Il suffirait de s'y mettre résolument et de ne pas perdre un temps précieux en conférences inutiles avec les arrogants barons de la glace.

Il est possible, aussi, que les nouveaux pouvoirs conférés à la ville par la Législature puissent être de quelque secours, d'ici à la saison des chaleurs; il est bon, cependant, de ne pas trop y compter, moins qu'une nouvelle administration ne comprenne mieux son devoir que celles que nous avons eues jusqu'ici.

A tout événement, les liges et les coopératives parmi les consommateurs pourraient faire ouvrir les yeux aussi bien aux administrateurs qui négligent nos intérêts, qu'aux commerçants de glace qui nous exploitent.

DES GENS QUI SAVENT TOUT

Le Bureau de Recherches Municipales de New-York est en train de se faire une réputation de compétence extraordinaire ou d'érudition postiche.

Nous étions sous l'impression qu'il avait été chargé de faire un examen minutieux du fonctionnement actuel des divers départements municipaux, en vue de saisir les vices du système administratif de notre ville et de suggérer toutes les réformes capables de les faire disparaître. Nous croyions que les experts de New-York avaient offert leurs services à la Cité dans le simple but de réorganiser son bureau de comptabilité et de faire de chaque service municipal un mécanisme à la fois effectif et le moins dispendieux possible.

Or, quel n'a pas été notre étonnement d'apprendre que leur mission avait été beaucoup plus étendue, et qu'en un espace de temps relativement court, ils avaient trouvé le moyen de résoudre une foule de problèmes, dont quelques-uns touchaient beaucoup plus aux sciences exactes et au génie civil qu'à des connaissances spéciales sur la manière d'administrer une ville.

C'est bien le cas de dire que cela vaut la peine d'aller chercher nos experts de l'autre côté de la ligne 45ème, s'il y a là des gens chez qui toutes les compétences se sont donné rendez-vous, et qui, comme autrefois Pie de La Mirandole, n'auraient pas peur d'afficher leur aptitude à trancher toutes les questions scientifiques ou expérimentales possibles.

C'est presque cette compétence de chevalier schabli et quibusdam aliis que les experts de New-York ont prétendu avoir, en mettant, tout dernièrement, devant les autorités municipales de Montréal les conclusions de leur rapport.

Nous pouvons déjà affirmer qu'ils n'ont pas erré en prédisant, par exemple, que la cité de Montréal a besoin d'augmenter son revenu pour boucler ses budgets futurs. Quant aux autres conclusions auxquelles ils en sont venus sur des problèmes très compliqués, nous ne voulons pas y croire plus qu'il ne faut. Celles-là ne sont pas des vérités de La Palice; et l'on n'y peut arriver sûrement qu'en faisant un travail autrement long et absorbant que celui auquel se sont livrés les experts de New-York.

ECHOS DES JOURNAUX DE LANGUE ANGLAISE

Du "STAR", de Toronto :

Les éloges décernés au premier ministre Gouin, au sujet du discours modéré tout autant qu'imprévu du tact de l'homme d'Etat, prononcé au cours du débat sur la sécession, à la Législature de Québec, sont justifiés, mais ces louanges n'impliquent pas une critique contre les autres orateurs. Son avis et ses conseils étaient bons, mais sa tâche n'avait pas été rendue difficile par la furie de ceux auxquels il s'adressait. Le ton général du débat n'était hostile ni à l'Ontario, ni à l'Ouest. Les discours, remplis de modération, s'appuyaient beaucoup sur l'histoire du Canada, et les auditeurs des galeries ont été impressionnés par leur forme académique. Le législateur canadien-français est, en général, un admirateur de la loi et de la Constitution, et il prend plaisir à une discussion sur la Constitution considérée au point de vue légal et historique. Il serait plus impressionné par la tournure d'esprit d'Asquith que par celle de Lloyd George. Peu M. Monk était un excellent exemple de la mentalité canadienne-française. Cette description ne s'accorde pas avec l'idée qu'on se fait en général du Français, qui est représenté comme prompt et excitable et se laissant gouverner par l'émotion du moment plutôt que par la raison. En cela, comme en bien d'autres choses, les idées préconçues et les préjugés demandent à être corrigés par l'observation personnelle. C'est là la véritable explication du changement d'opinion qui s'est opéré généralement au sujet de la vieille France. On disait que la France était dégénérée, encline à la frivolité. La guerre nous a révélé une France sérieuse, précise dans ses idées et résolu dans l'action. Mais cette France n'a pas été créée par la guerre, mais manifestée par elle. Les anciennes idées étaient entièrement fausses. Si notre opinion de la province de Québec était formée par l'observation personnelle et exemptée de parti-pris, nous pourrions trouver matière à critique comme des motifs de louanges. Mais nous ne devrions pas nous laisser guider par les préjugés, les traditions, les opinions toutes faites et les idées de convention. En observant de nos yeux, guidés seulement par notre intelligence, nous apprendrons la vérité et la vérité nous permettra de parler et d'agir sagement.

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

Nous avons Commencé notre Troisième

Vente Annuelle de Février de Beaux Meubles de Période

Magnifiques ameublements de salles à manger, de livingroom, de chambres à coucher et de morceaux séparés que l'on peut acheter maintenant à des

Réductions Remarquables

Ce sont toutes des reproductions bien réussies — comprenant les périodes Chippendale, Coloniale, Sheraton Américaine, Adam et Louis XVI — en chêne, noyer, acajou et recouvertes en tapisserie.

Des achats réellement avantageux nous permettent de vous offrir des meubles d'une qualité supérieure indiscutable à des prix qui ne reflètent en aucune façon les conditions critiques du marché actuel. Faites votre choix maintenant.

—TROISIEME ET QUATRIEME ETAGES—

POUR SOIGNER

Vieillards, Adultes, Enfants et Bébés, contre toutes maladies de la gorge, des bronches et des poumons vous devez vous servir du SIROP du

Dr J. O. LAMBERT

le grand spécifique qui guérit

TOUX, RHUME, BRONCHITE, CATARRHE, ASTHME, CROUP et la CONSOMPTION A SA PREMIERE PERIODE

Pour soulager le bébé aussi bien que tout membre de la famille, sans distinction d'âge, pourquoi ne pas recourir directement au véritable spécifique, lequel par ses propres mérites

a obtenu la PLUS GRANDE VENTE

C'est pourquoi nous avons lancé un défi de

\$1,000.00

Concernant la valeur intrinsèque que nous avons la plus grande vente sur le marché non seulement au Canada mais dans l'Empire Britannique.

Personne n'ose se présenter pour nous contredire et tenter de gagner notre pari de MILLE PIASTRES.

Puisque nous sommes arrivés à surpasser tous produits analogues, cela n'est-il pas suffisant pour vous convaincre que le Sirop du Dr J. O. LAMBERT est celui qui doit se trouver dans tous les foyers.

Soignez votre rhume avec le Sirop du Dr J. O. LAMBERT et la Consommation ne peut vous atteindre.

Dr J. O. LAMBERT, Limitée, Montréal

Les plus grands fabricants de sirop contre la Toux, le Rhume, etc. (Anticonsumptif) de l'Empire Britannique.

Prenez garde aux imitations qui ne se vendent que sous le titre de goudron et d'huile de foie de morue et qui n'en possèdent pas du tout.

\$77
Il nous reste encore quelques-uns de ces pardessus avec doublure en rat musqué et collet en loutre; ils coûtent à peine plus cher que ceux que d'autres demandent pour des pardessus ordinaires.
VENEZ AUJOURD'HUI
McComber
420 RUE ST PAUL, O.
COIN ST PIERRE
SUCCESSION: 103 ST CATHERINE, E.

LINDSAY'S

LE SONORA "BABY GRAND"
est réellement beau en tout point, et ce qui plus est, cette beauté n'est pas que de surface—elle est dans la SONORITE. Venez entendre ce merveilleux instrument dans nos salons de phonographes. Prix
\$205.00
Autres modèles \$65.00 à \$1500.00.
Conditions de paiement faciles.
C.W. LINDSAY LIMITED
Bureau Principal—512 rue Ste. Catherine Ouest.
Succursale de l'Est—394 rue Ste. Catherine Est.
MONTREAL
159 rue Sparks, OTTAWA.
201-203 rue St-Jean, QUEBEC.
59 rue Des Forges, Trois-Rivières.
Brockville, Belleville, Cornwall et Kingston.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL
L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de cette banque aura lieu à son bureau principal, rue St-Jacques, lundi 11 février prochain, à midi, pour la réception des rapports et états annuels et l'élection des directeurs.
Par ordre du bureau de direction,
A.-P. LESPÉRANCE, Gérant.
Montréal le 9 janvier 1918. 57-n

Profitez de votre visite à notre rayon des meubles pour aller écouter votre air favori à notre rayon de machines parlantes.

GRANDS MAGASINS GOODWIN

Notre restaurant (à côté du rayon des meubles) sert d'excellents dîners aux personnes qui aimeraient à passer toute la journée en ville.

\$60,000 de meubles achetés spécialement pour la circonstance, à un prix qu'il serait difficile de trouver encore si bas.

Nous Commençons Demain

Notre stock entier avec un rabais spécial pour la circonstance; voyez les étiquettes rouges.

La Vente de Février "pour Meubler la Maison"

Moyennant un léger dépôt, nous emmagasinerons les meubles achetés et les livrerons à la date à laquelle vous désirerez en prendre livraison.

Nul n'est besoin que vous preniez livraison immédiate des meubles achetés. Versez un petit acompte et nous prendrons soin de vos meubles jusqu'à la livraison.

Le Club des Amateurs de Beaux Meubles

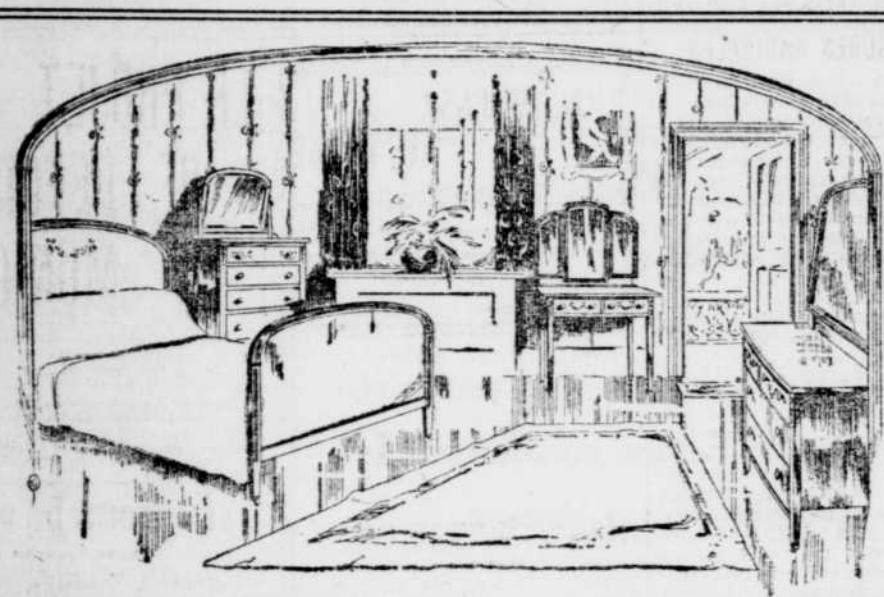
Incorporant

LE CLUB DES AMATEURS DE BEAUX MEUBLES

Nous sommes heureux d'annoncer au public que nous avons organisé le "C. A. B. M." (Club des Amateurs de Beaux Meubles) au bénéfice d'un nombre restreint de personnes qui désireraient profiter de notre vente de février et qui aimeraient à différer le paiement pendant une certaine période.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser au secrétaire du club, à son bureau, au rayon des meubles.

Nous prions notre clientèle de vouloir bien voir nos prochaines annonces; nous préparons des offres surprenantes à notre rayon de tapis et notre rayon d'argenterie et coutellerie de table vous réserve également au cours du mois, une série d'occasions merveilleuses.



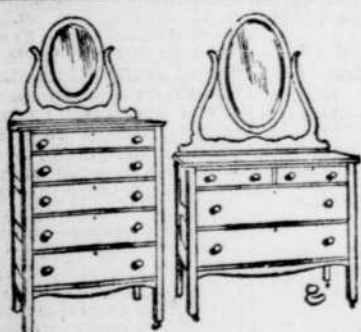
CHAMBRE A COUCHER ACAJOU (exactement comme la vignette). PRIX 125.00 DE LA VENTE DE FEVRIER "POUR MEUBLER LA MAISON". Lit pleine grandeur; bureau avec caisse de 42 pouces et miroir de 24 x 30 pouces; chiffonnier avec caisse de 32 pouces et miroir de 18 x 20; table de toilette avec dessus de 23 pouces, deux tiroirs et triple miroir.



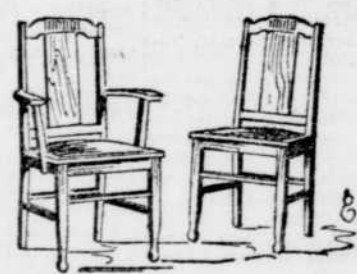
Table de salle à manger (exactement comme la vignette), chêne massif fini ciré, dessus de 44 pouces s'allongeant jusqu'à 6 pieds; supporté sur gros piedestal. PRIX DE LA VENTE DE FEVRIER "POUR MEUBLER LA MAISON" . . . 15.75



Buffets (exactement comme la vignette), fini ciré ou verni, avec tiroirs à coutellerie et à linge, grand placard et miroir au fond. PRIX DE LA VENTE DE FEVRIER "POUR MEUBLER LA MAISON" . . . 29.75



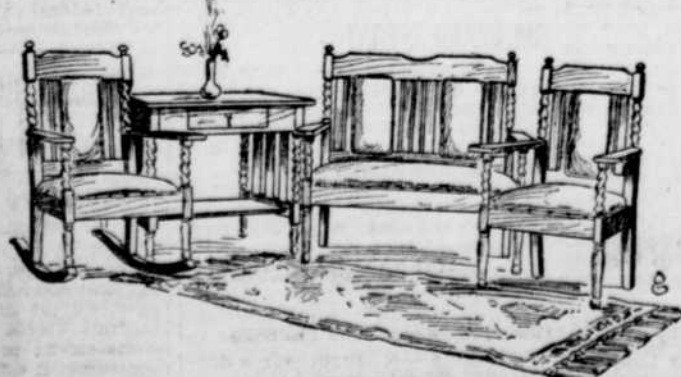
Chiffonniers pour assortir (exactement comme la vignette), en bois blanc, caisse de 40 pouces, deux tiroirs au haut et miroir blanchi de 24 x 30 pouces. PRIX DE LA VENTE DE FEVRIER "POUR MEUBLER LA MAISON" . . . 14.50



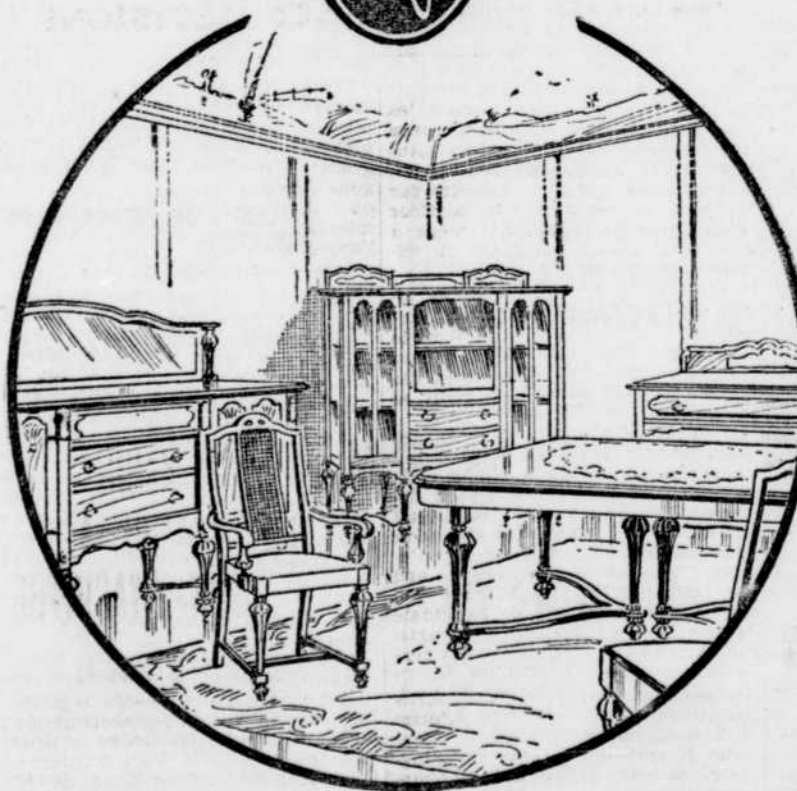
Chaises de salle à manger (exactement comme la vignette), chêne massif fini ciré, 5 petites chaises et un fauteuil avec sièges en vrai cuir. PRIX DE LA VENTE DE FEVRIER "POUR MEUBLER LA MAISON" . . . 19.75



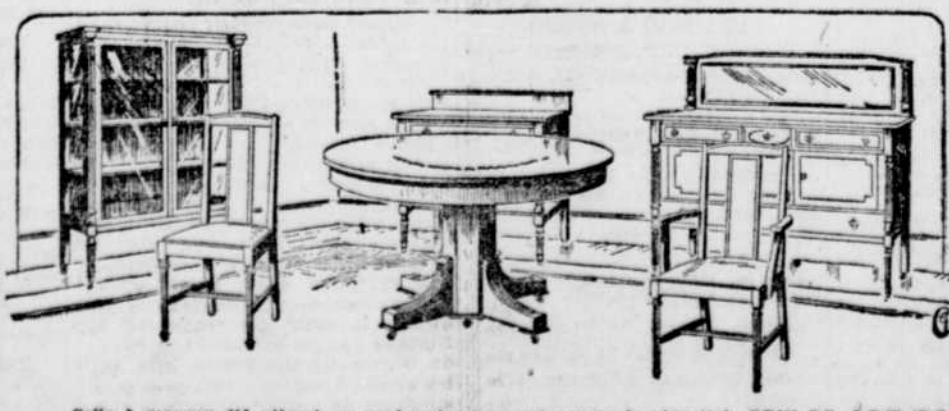
SALLE A MANGER "WILLIAM & MARY" (Exactement comme la vignette). 73.75 PRIX DE LA VENTE DE FEVRIER "POUR MEUBLER LA MAISON". Chêne massif fini ciré, Buffet de 48"; grande armoire à porcelaine; table de 44" et 6 chaises (5 petites et 1 fauteuil) avec sièges en vrai cuir de bonne qualité.



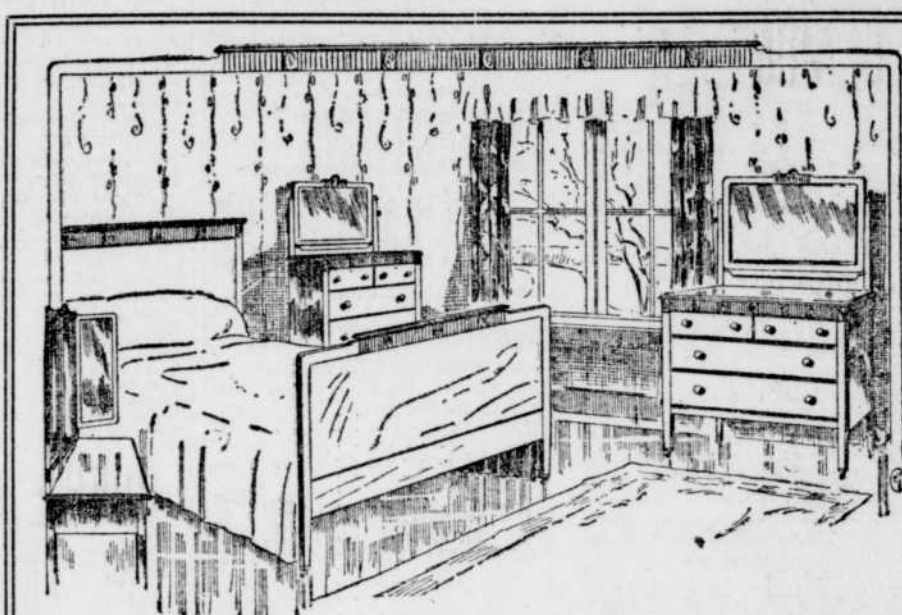
Mobilier de living room de trois articles, monture en chêne sélé sur quartier fini ciré, Canapé, fauteuil et herceuse, sièges à ressorts recouverts de belle tapisserie ou de cuir. PRIX DE LA VENTE DE JANVIER "POUR MEUBLER LA MAISON" . . . 29.75



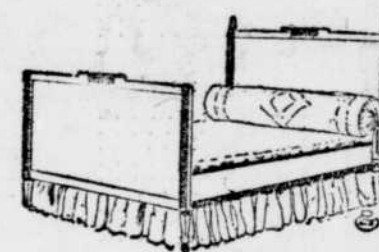
Salle à manger "William & Mary" (10 pièces), en noyer (exactement comme la vignette). PRIX DE LA VENTE DE FEVRIER "POUR MEUBLER LA MAISON" . . . 375.00



Salle à manger (10 pièces) en acajou (exactement comme la vignette). PRIX DE LA VENTE DE FEVRIER "POUR MEUBLER LA MAISON" . . . 185.00



CHAMBRE A COUCHER "ADAM" (exactement comme la vignette). PRIX 200.00 DE LA VENTE DE FEVRIER "POUR MEUBLER LA MAISON". Noyer figure. Lit pleine grandeur; bureau avec caisse de 45 pouces et miroir de 26 x 38 pouces; chiffonnier avec caisse de 34 pouces et miroir de 18 x 25; table de toilette avec dessus de 44 pouces, avec deux tiroirs et triple miroir.



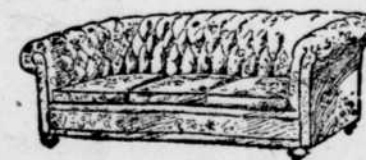
CHAMBRE A COUCHER "ADAM" (exactement comme la vignette plus la table de toilette). PRIX DE LA VENTE DE FEVRIER "POUR MEUBLER LA MAISON" 85.00 Fini lyonnais, vieux ivoire et émail gris français. Bureau avec caisse de 40 pouces et miroir de 24 x 30 pouces; chiffonnier avec caisse de 32 pouces et miroir de 18 x 20; table de toilette avec dessus de 23 pouces, tiroir sur toute la longueur et triple miroir. PRIX DE LA VENTE DE FEVRIER "POUR MEUBLER LA MAISON" . . . 85.00



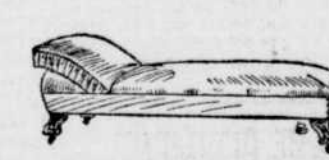
Chaises et herceuses de living room (exactement comme la vignette) entièrement capitonnées, à ressort; chiffonniers de véritable cuir ou de tapisserie. PRIX DE LA VENTE DE FEVRIER "POUR MEUBLER LA MAISON" . . . 29.75



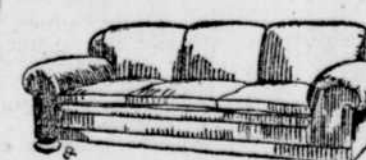
Chaises de living room (exactement comme la vignette) bras et dossiers hauts et arrondis, sièges à coussins mobiles capitonnés recouverts de belle tapisserie épaisse. PRIX DE LA VENTE DE FEVRIER "POUR MEUBLER LA MAISON" . . . 55.00



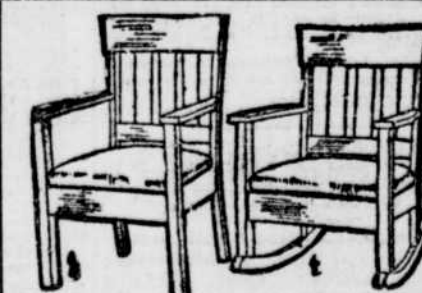
Chesterfield (exactement comme la vignette) 6 pds 8 pes de long. Sommier rembourré, dossier haut et bras recouverts de belle tapisserie. PRIX DE LA VENTE DE FEVRIER "POUR MEUBLER LA MAISON" . . . 49.75



Canapés simples (exactement comme la vignette) monture en chêne massif fini ciré ou verni, à ressort et recouverts de cuir artistique. PRIX DE LA VENTE DE FEVRIER "POUR MEUBLER LA MAISON" . . . 13.75



Magnifique Chesterfield (exactement comme la vignette) 8 pds de long, sommier rembourré, bras oreiller, sommiers Marshall, siège coussin avec riche couverture en tapisserie épaisse. PRIX DE LA VENTE DE FEVRIER "POUR MEUBLER LA MAISON" . . . 150.00



Berceuses de living room (exactement comme la vignette) chêne massif fini ciré, siège à coussins rembourrés recouverts de tapisserie cuir. PRIX DE LA VENTE DE FEVRIER "POUR MEUBLER LA MAISON" . . . 6.75

Magasins Fermés à 6.00 p.m.
Ouverts à 9.00 hrs du matin.

Goodwin's
LIMITED
Téléphone Uptown 7000

LES REPRESENTANTS DU GOUVERNEMENT SOUS LES ORDRES DU REGISTRAIRE

Le bureau des représentants militaires du district a cessé d'exister comme bureau indépendant; il forme maintenant un département du bureau du registraire.

PAS DE DEMISSION

Le bureau des représentants militaires du district a cessé d'exister, comme bureau indépendant. Les ordres parvenus au capitaine Brodeur et au registraire, ce matin, et mis en force à 9 heures, ont été refusés. Ce bureau est annexé au bureau du registraire et les causes portées en appel par les représentants militaires devront être soumises d'abord au registraire qui aura le pouvoir de donner ou de refuser son autorisation. Cette décision a été prise à la suite de nombreuses erreurs qui se sont glissées dans les demandes en appel par les représentants militaires, au sujet des aptitudes physiques des cons-

crits pour le service militaire. On espère de cette façon établir une suite uniforme des causes portées en appel par les représentants militaires et éviter une foule d'ennuis occasionnés par toutes sortes de cas particuliers concernant les conscrits et souvent ignorés des militaires. Nous sommes aussi en mesure d'assurer qu'il n'y a rien de fondé dans la nouvelle annonce que le registraire Godin serait sur le point de démissionner et serait remplacé par son assistant, M. Pettit. M. Godin continuera à diriger le bureau et son assistant, à lui présenter son concours.

ON DEVAIT DEMONSTRER LA MALICE

Pour obtenir des dommages du plaideur qu'on poursuivait en justice.

LA JURISPRUDENCE

Le juge Monet a rendu jugement dans la cause de Marcel Robin contre Arthur Pressau, et il a mainlevée l'important principe que, pour obtenir des dommages-intérêts de quelqu'un qui vous a fait arrêter, vous devez établir qu'il a agi par malice. Robin réclamait \$3,000 de Pressau, alléguant que celui-ci avait lésé une plainte contre lui et qu'un Cour de police l'avait honorablement acquitté et avait rejeté la plainte.

Comme question de fait, il n'y avait pas eu d'arrestation, mais seulement plainte. Le juge Monet, qui a entendu la cause, a déclaré que Robin n'avait pas établi de malice de la part de Pressau. Il a renvoyé l'action avec dépens, déclarant en même temps: "Il est de jurisprudence admise par la Cour d'appel, sanctionnée par le Conseil privé, que le demandeur réclamant des dommages pour fautes d'arrestation doit lui-même établir que le défendeur qui l'a fait arrêter a agi malicieusement et avec témérité, et sans cause préalable, pour avoir droit de réclamer des dommages que peut lui avoir causés l'arrestation."

LA REFORME DU SERVICE CIVIL

(Du correspondant de la PRESSE) Ottawa, 4.—Si l'on en croit les apparences, un pas décisif sera bientôt fait par le gouvernement dans la réforme du Service Civil. Un ordre en conseil a, en effet, été rédigé et sera probablement voté cette semaine au conseil des ministres, plaçant les employés du département des postes, des douanes et du revenu de l'intérieur sous la juridiction de la commission du Service Civil. Pour étendre la même réforme aux autres employés du gouvernement faisant partie du service extérieur, notamment aux employés des chemins de fer nationaux, il faudra une loi spéciale que le gouvernement se propose de soumettre aux chambres à la prochaine session.

AU 65ME REGIMENT

Les membres du 65ème régiment sont convoqués pour une parade en raquettes, mercredi soir. Le départ se fera à l'arsenal, avenue des Pins, à sept heures et demie. Les membres du régiment doivent apporter leurs souliers pour la raquette. Quant aux raquettes, elles seront fournies par le régiment. On devra se mettre en petite tenue. Le capitaine Collet commandera la parade.

COURS PUBLICS GRATUITS

CE SOIR: A 7.30 hrs Monument National, cours du conseil des arts: dessin à main levée, modelage, lithographie, dessins architectural, coupe et couture. A 8 hrs langue française, classe A, salle 14; classe B, salle 6; langue anglaise, salle 11. Diction française, à l'école Baril, 169, rue Joliette.

A 7 h. 30 p.m.—Aux écoles Ménagères: hygiène et puériculture pour les associations de la Fédération Saint-Jean-Baptiste. Même heure: art culinaire pour l'association des employés de manufactures, aux écoles Baril et Garneau. Coupe et couture à l'école Jeanne d'Arc.

L'annonce est la force motrice du commerce moderne.

SES QUATRE COMPAGNONS L'ACCUSENT

L'enquête continue dans l'affaire des vols commis au détriment des grandes compagnies.

UN DES PREVENUS RELACHE SOUS GARANTIE, SE MARIE

L'enquête dans l'affaire des nombreux vols commis il y a quelques mois chez les manufacturiers et les marchands de gros, par des individus qui se faisaient passer pour des charretiers de nos grandes compagnies de transports, s'est continuée, ce matin, devant le juge Choquet. Les vols atteignent plusieurs milliers de dollars. Les prévenus: Alex. Tremblay, Henri Westfall, Delphis Laroche et Théophile Fournier ont avoué leur culpabilité pendant qu'un autre accusé, Oscar Percy, après avoir plaidé coupable, a changé d'idée à la dernière minute.

Ses quatre prétendus complices ont comparu contre lui, ce matin, et malgré qu'il eût tout nié sous serment, ont persisté à le reconnaître comme un des membres de la bande. Harry Desverek, accusé de recel dans cette affaire et "les cinq prévenus accusés de vol auront leur examen volontaire jeudi."

Fournier que les détectives disent considérer plutôt comme un instrument, aux mains des autres, a pu sortir sous caution, mardi, et il profitera de sa liberté pour se marier, jeudi dernier.

Desverek est aussi libre sous garantie.

UNE DELEGATION OUVRIERE CHEZ M. TASCHEREAU

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 4.—Une délegation de représentants des Unions ouvrières a eu, ce matin, une entrevue avec l'hon. M. Taschereau, ministre des Travaux Publics et du Travail, au sujet du bill présenté par ce dernier pour amender la loi de compensation des accidents du travail. MM. Gustave Franc et Narcisse Armand, étaient à la tête de cette délegation.

On sait que, par le bill présenté, l'hon. M. Taschereau, propose d'élever de \$2000 à \$2,500 le montant de l'indemnité payable aux héritiers des ouvriers victimes d'accidents de travail. Il propose aussi de porter à \$1200 par année le limite du salaire des ouvriers qui peuvent bénéficier de la loi de compensation des accidents du travail.

Nous croions savoir que le gouvernement va s'en tenir au bill présenté.

LE NOUVEAU MAIRE DE DRUMMONDVILLE

(Spécial à la PRESSE)

Drummondville, 4.—Les élections municipales ont eu lieu, vendredi, dans cette ville. Le premier tour de scrutin a été disputé, les électeurs ayant tous été élus par acclamation, le 20 janvier dernier.

On sait que, par le bill présenté, l'hon. M. Taschereau, propose d'élever de \$2000 à \$2,500 le montant de l'indemnité payable aux héritiers des ouvriers victimes d'accidents de travail. Il propose aussi de porter à \$1200 par année le limite du salaire des ouvriers qui peuvent bénéficier de la loi de compensation des accidents du travail.

Nous croions savoir que le gouvernement va s'en tenir au bill présenté.

Le 17 janvier dernier, vers minuit, un individu entra chez le restaurateur chinois, Hom Tom, 808 rue Pelletier et se faisait servir à manger. Quand il eut terminé son repas, l'intrus au lieu d'offrir de l'argent en paiement, sortit un revolver et tira plusieurs coups de feu sur le propriétaire et ses deux aides, en leur intimant l'ordre d'avoir à lui donner tout leur argent.

Les pauvres Chinois effrayés comme on peut le penser, ne tentèrent aucune résistance et le hardi personnage leur vola la somme de \$55.50.

Les détectives Martin et Trudeau s'occupent de rechercher le coupable et, hier, ils arrêtaient un nommé Joseph Lavender, 75 rue Fabre, sous l'accusation d'avoir fait le coup. Le prévenu, traduit devant le juge Saint-Cyr, a plaidé non coupable et son enquête a été fixée à plus tard.

LE CORONER OUVRE L'ENQUETE SUR LA MORT DE R. MENARD

Le coroner McMahon a ouvert, ce matin, une enquête sur la mort de Rosario Menard, mort des blessures reçues au cours de l'explosion d'une machine à la poudrière de Bechell, vendredi soir. Menard était mort, samedi soir, à l'hôpital Général. C'est le second accident dont Rosario Menard était la victime. Il y a trois semaines, il fut empoisonné par des gaz à la suite d'une explosion.

Après avoir entendu le témoignage du capitaine Théodore Ménard, du poste No 10, père du défunt, le coroner a remis l'enquête au 19 février afin de pouvoir entendre le témoignage de l'autre blessé J. Wilson et permettre aux autorités de la poudrière de faire des recherches.

LES FUNERAILLES DE MME LEOPOLD COTE

Les funérailles de Madame Léopold Côté, mère de notre confrère, M. Arthur Côté, rédacteur de la "Presse", ont eu lieu, ce matin, en la chapelle de l'Asile de la Providence, rue Sainte-Catherine Est. La cérémonie funèbre fut présidée par M. l'abbé J.-Marie Carré, premier aumônier de l'Asile de la Providence.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte. Assistait au service, qui fut chanté à 8 heures et demie, un grand nombre de parents et d'amis, plusieurs religieuses de la Providence et les pensionnaires de l'Institution, où la défunte demeurait depuis trois ans.

La rédaction de la "Presse", qui était représentée par plusieurs membres de son personnel, avait envoyé des fleurs, ainsi que plusieurs parents et amis. Notre ami et camarade, M. Arthur Côté, et sa famille remercient tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner des sympathies en cette triste circonstance.

APPEL D'UN CONSCRIT AU MINISTRE DE LA MILICE

Il déclare qu'il a été enrôlé sans même savoir ce que contenait le document qu'il signait.—Le premier cas d'exemption d'un policier.

LE DEVOUEMENT D'UN FRERE

Par l'entremise de son avocat, Me Maurice Dugas, le conscrit Rodolphe Lafrenière s'adresse au ministre de la milice, par voie d'une requête réclamant son exemption du service militaire. Dans sa conclusion, cette requête allègue que le cas du requérant n'est pas isolé, et qu'une décision-type des autorités militaires s'impose. Voici le résumé des faits que relate le requérant: "Il aurait été complètement exempté du service militaire par deux tribunaux locaux, son exemption ayant été demandée par la Hudson Bay Knitting Coy. Ltd. et référée au tribunal local 180 qui l'accorda, et aussi par Lafrenière lui-même, comme soutien de famille. Le 3 janvier, en même temps qu'il recevait un avis d'avoir à se présenter au tribunal 191, pour plaider ses motifs d'exemption, il recevait un avis d'avoir à se rapporter aux autorités militaires et à s'enregistrer. Le tribunal 191 lui donna son exemption complète; alors, il ne tint pas compte de l'avis des autorités militaires, se croyant en règle. Le 18 janvier, deux soldats l'appréhendèrent, et, malgré ses protestations et la production de ses certificats, ils l'amenèrent aux casernes de la rue Guy, où on lui enleva tous ses certificats, y compris ses certificats médicaux. Ensuite il fut conduit chez le registraire, sous escorte militaire où il prétend avoir eu une séance à laquelle il ne comprit rien. On le ramena aux casernes de la rue Guy, puis aux quartiers généraux du 2me régiment de dépôt de Québec, où on lui fit signer un document en anglais, qu'il ne comprit pas, mais qu'il crut une exemption définitive. On lui remit de fait un papier sur lequel était écrit le mot "passe", mais qu'il ne signa pas. On le congédia temporairement jusqu'au 28 janvier. Le 28 janvier, il se présenta de nouveau pour savoir ce qu'on lui voulait. Il déclare qu'on lui fit alors signer un autre papier, toujours en anglais, qu'il ne comprit pas davantage, tout en l'assurant qu'il était complètement libéré du service, alors qu'il était pour lui une obligation d'avoir à se présenter tous les trois mois. Son avocat prétend qu'il aurait pu réclamer par voie d'habas corpus, mais que les cas de ce genre étant assez fréquents, il avait cru qu'il valait mieux s'adresser directement au ministre de la milice, pour aller à l'avenir toute confusion, dans les cas où l'on a des conscrits peu au fait de la langue anglaise, et prêts à croire ce qu'on pourrait leur affirmer. Le juge Lafontaine a exempté, ce matin, le premier policier dont la

demande d'exemption soit venue devant la Cour supérieure. Un tribunal local militaire l'avait libéré et les autorités en appelèrent de cette décision. Thomas Lavallée, le policier en question, a d'abord été entendu et a déclaré qu'il était dans la classe "A". Le chef Campeau, interrogé ensuite, a dit que son subalterne était dans la police depuis quatre ans et donnait un excellent service. Il a réclamé son exemption, parce que le corps de police est une institution quasi-militaire, qu'il ne peut se passer des bons soldats qu'il a actuellement. Le juge a immédiatement accordé l'exemption.

LE DEVOUEMENT D'UN FRERE

Le juge Lafontaine avait devant lui, ce matin, deux conscrits, Henri et Elie Sauvé, qui se disaient tous deux soutiens de famille. Ils étaient frères. Quand le juge eut dit qu'il ne pouvait pas exempter qu'un seul des deux frères, Henri se déclara prêt à partir, si son frère voulait s'engager à prendre soin des vieux parents. Le juge le félicita vivement et exhorta le frère aîné qui demeurera au pays, à montrer envers ses parents la même bonté dont son jeune frère venait de faire preuve en sa faveur.

LES ELEVES DE COLLEGE

P'steurs élèves du collège de Rigaud étaient cités devant le juge Archer, ce matin. Il a remis leur cause à plus tard, mais sans avoir déclaré qu'il ne partagerait pas l'opinion de ceux de ses collègues qui ont refusé, jusqu'ici, des exemptions aux étudiants dans nos maisons d'éducation.

CAS D'UN TUBERCULEUX

Un conscrit que son médecin de famille dit tuberculeux a été cité devant le juge Lafontaine. Les médecins militaires l'ont classé dans la catégorie "A". Son avocat, Me C.-A. Wilson, C.R., a fait ajourner la cause au 15 avril: "nous leur enverrons alors le certificat de décès de ce malheureux", a-t-il dit sarcastiquement, en parlant des médecins militaires. "Personne n'est infallible à répondre le juge: tout le monde se trompe."

Louis Clément, qui réclame l'exemption, comme soutien de famille, a deux frères, respectivement âgés de 30 et de 27 ans, qui sont de bons postérieurs et qui sont classés, respectivement "D" et "E", tandis que lui-même est classé "A". Le juge Lafontaine, devant qui il a comparu, ne lui a pas laissé grand espoir. Il a cependant pris le cas en délibéré.

PROTESTATIONS DE CONSCRITS CONTRE UN JUGE DE L'OUEST

Du haut du banc, le magistrat traite les jeunes Canadiens-Français de "slackers" et il est sans pitié pour eux.

ON APPELLERA DE SES DECISIONS

(Du correspondant de la PRESSE) Ottawa, 4.—Si l'on en croit les rapports de l'Ouest, les conscrits peu chanceux, ce sont les jeunes Canadiens-français du Manitoba, dont les appels sont entendus par l'hon. juge Haggart, de la Cour d'appel du Manitoba, au siège de Winnipeg comme président du tribunal d'appel No 1.

Pour ce savant magistrat, en effet, tous les jeunes Canadiens-français sont des "slackers", et il ne le leur cache pas. C'est du haut du banc qu'il leur exprime, en des termes plus énergiques que polis, sa manière de voir sur leur compte.

Il faut dire cependant que le juge Haggart ne base pas l'opinion personnelle qu'il a de nos jeunes Canadiens-français sur le fait qu'ils sont Canadiens-français, mais bien plutôt sur le fait qu'ils sont supposés avoir voté contre le gouvernement d'union. "You are G. D. slackers and the best proof of it, is that you have voted for the Liberal Candidate in the last election", et, invinciblement, l'appel du conscrit est renvoyé.

C'est ainsi que tous les conscrits canadiens-français de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, dans la nouvelle division électorale de Springfield, se sont vu refuser l'exemption qu'ils demandaient en appel à l'hon. juge Haggart.

On cite des cas typiques, celui-ci par exemple: un jeune homme de mandat son exemption, alléguant qu'il doit cultiver seul, son père étant infirme, une grande ferme où il a récolté, l'an dernier, 2,000 minots de blé. L'exemption a été refusée.

REVOLTE REFORMEE

Athènes, 4.—Une importante mutinerie s'est produite, la semaine dernière, parmi les troupes grecques installées à Larnaca, c'est-à-dire à 90 milles d'Athènes. Elle a été rapidement supprimée. Une note officielle dit que la mutinerie avait pour but de nuire à la mobilisation, qu'aucun officier n'y a pris part et que presque tous les soldats qui se sont révoltés sont retournés aux casernes.

A la conférence que donna, hier soir, à la salle du Geau, le capitaine Duthoit, de la Mission Française, sur le cardinal Mercier, le sergent Dobbelle rendit avec une hymne belge "Le Brab, l'honneur" qui fut religieusement écoutée par l'auditoire et applaudie avec patriotisme. Le sergent Dobbelle chanta aussi "Tu renaitras sainte Belgique" et une romance belge, "Les fleurs de Nieupoort". Inutile de dire que les auditeurs ont entendu avec plaisir et émotion ces chants de la Belgique.

New-York, 4.—Une propriété qu'on dit appartenir à l'ex-tsar de Russie, à Brooklyn, a été saisie par le shérif.

LE CALME RENAIT EN ALLEMAGNE

La crise ouvrière semble complètement terminée dans l'empire du Kaiser.

LES AUTORITES MILITAIRES SE MONTRENT ENERGIQUES

Londres, 4.—Le "Tageblatt", de Berlin, annonce qu'une grève de cheminots, commencée, samedi, à Iena, ville de 21,000 habitants, dans le grand duché de Saxe-Weimar. Si l'on ne tient pas compte de cette crise locale, les grèves en Allemagne semblent finies. Les chefs des grévistes veulent même que les ouvriers se remettent au travail aujourd'hui. Sur 110,000 ouvriers aux usines Krupp, 400 seulement ont chômé. Une fabrique de munitions a été détruite près de Prague et un grand nombre de personnes ont péri. On croit qu'il ne s'agit pas d'un accident.

DES MESURES RADICALES

Londres, 4.—Les mesures militaires les plus sévères et même, s'il faut ajouter foi à un rapport de Copenhague, la menace d'une sentence de mort prononcée contre toute personne qui serait trouvée coupable de refus de reprendre le travail aujourd'hui même, semblent avoir eu pour effet de briser le mouvement de grève générale en Allemagne. Bien peu de détails sont arrivés d'Allemagne hier, à part cette nouvelle semi-officielle que la grève est terminée et que le travail doit être repris aujourd'hui.

Les dépêches semi-officielles admettent que ce résultat a été obtenu par des mesures militaires drastiques et des menaces d'enrôler dans l'armée tous les récalcitrants. Le général von Kessel, commandant militaire de la province de Brandebourg, dans laquelle se trouve Berlin, menace d'un châtiment sommaire, tous ceux qui ne se conformeront pas à ses ordres. Le général von Kessel, commandant militaire de la province de Brandebourg, dans laquelle se trouve Berlin, menace d'un châtiment sommaire, tous ceux qui ne se conformeront pas à ses ordres. Le général von Kessel, commandant militaire de la province de Brandebourg, dans laquelle se trouve Berlin, menace d'un châtiment sommaire, tous ceux qui ne se conformeront pas à ses ordres.

Les employés qui ne se rendront pas à l'heure seront traduits devant une cour martiale qui est autorisée à prononcer une sentence de mort. L'exécution devant avoir lieu dans les 24 heures qui suivront la sentence. Toute personne qui aiderait encore les grévistes, est passible d'un emprisonnement d'une année. D'après le journal socialiste "Vorwarts", le procès du député socialiste Wilhelm Dittmann est déjà commencé devant une cour martiale extraordinaire. Il est accusé d'avoir prêché la trahison, d'avoir résisté aux autorités militaires et d'avoir encouragé le peuple à poursuivre la grève. Dittmann a été arrêté au moment où il haranguait la foule des grévistes.

Une dépêche de La Haye dit qu'un grand nombre de chefs socialistes ont été arrêtés à Berlin en même temps que Dittmann. Le gouvernement allemand empêche les nouvelles de la grève de sortir du pays, toutefois, par la Hollande, on a appris que jeudi dernier, la situation devait être on ne peut plus sérieuse, alors qu'on a eu besoin d'un grand déploiement de forces militaires pour arrêter les manifestations de la foule.

Les dernières nouvelles reçues de Berlin, confirment le fait que le calme se rétablissait peu à peu.

Copenhague, 4.—Une copie d'un pamphlet publié par les socialistes indépendants, qui est parvenue jusqu'ici, indique que la grève allemande a été préparée par eux. Il est signé par Edouard Bernstein, Hugo Dittmann, W. Dittmann, George Ledebour et autres chefs.

Les derniers rapports sur l'efficacité de nos bataillons de dépôt indiquent que le premier bataillon comprend 42 officiers et 1079 sous-officiers et soldats, 515 hommes sont absents sans solde et 285 sont absents comme déserteurs.

Le deuxième bataillon compte 31 officiers et 661 sous-officiers et soldats: 538 hommes sont absents sans solde et le nombre des déserteurs est porté à 301, ce qui indique qu'un plus grand nombre de conscrits ont été appelés ces jours derniers que durant les dernières semaines.

RAPPORTS OFFICIELS DE NOS BATAILLONS

Les derniers rapports sur l'efficacité de nos bataillons de dépôt indiquent que le premier bataillon comprend 42 officiers et 1079 sous-officiers et soldats, 515 hommes sont absents sans solde et 285 sont absents comme déserteurs.

LES OSTEOPATHES ET LA PROFESSION MEDICALE

(Du correspondant de la PRESSE) Québec, 4.—M. Francoeur a donné avis qu'il présentera, demain, un bill pour autoriser les ostéopathes à être admis dans le corps médical. Pareille demande a été faite, récemment, lors de la passation du bill amendant la loi médicale, mais elle a été refusée.

LE CORONER EN DISPOSE

Le coroner McMahon a disposé du corps de Victor Morin, âgé de 63 ans, domicilié à 60 rue de Châteaubriand. M. Morin fut trouvé mourant au marché Bonsecours, hier matin, vers 11 heures, par le constable Choquette. L'ambulance Notre-Dame fut mandée, mais à l'arrivée du médecin ambulancier, le malheureux avait cessé de vivre.

LE MAUVAIS BERGER



—Voilà du bon travail, Lenine; mais sois tranquille, je ne t'oublierai pas. (Le rire.)

RECOMPENSE AU CRIME

Amsterdam, 4. — L'empereur Guillaume a créé une décoration spéciale pour les équipages des sous-marins.

LE TRAMWAY FAIT UNE AUTRE VICTIME

Le jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle dans la cause d'un bambin de 6 ans, René Chevalier, écrasé par un tramway. L'accident arriva samedi soir. Le jeune enfant était à glisser sur le talus du Champ de Mars, rue Craig, en face de la morgue. S'était donné un trop fort élan, il dépassa le trottoir et la chaussée et vint se jeter sous les roues d'arrière d'un tramway du circuit Amherst, qui passait. Le garde-moteur et le conducteur ne s'aperçurent pas de l'accident et les autorités de la compagnie durent faire une enquête pour trouver que tramway avait écrasé l'enfant. Après avoir entendu les témoignages de M. Oscar Leboeuf, témoin oculaire, du garde-moteur N. Morel, le jury rendit son verdict.

UNE ENQUETE SERA TENUE AU SUJET DE CE GARDIEN A L'EMPLOI DE LA VILLE

Sur une recommandation du maire, le bureau des commissions a ordonné qu'une enquête soit faite dans le cas d'un gardien de nuit du refuge Meurling. Le maire dit qu'il a été informé que le gardien en question avait été employé, le jour, dans un établissement de cette ville, et que, par conséquent, il lui était impossible de bien remplir son devoir au refuge. Le maire demande qu'il soit suspendu de ses fonctions.

LA COMMISSION DES SERVICES ELECTRIQUES

(Du correspondant de la PRESSE) Québec, 4. — La question de la commission des services électriques, qui est venue jeudi et vendredi de la semaine dernière devant le comité des bills privés et qui doit y revenir demain, ayant été vivement discutée dans le public, nous croyons intéresser un grand nombre de nos lecteurs en donnant ici le détail du vote qui a été pris sur la proposition de M. Laurendeau: Pour: MM. Ashby, Bercovitch, Cadotte, David, Lemieux, Mayrand, Perras, Pilon, Robitaille, Séguin et Turcot.—12.

Contre: MM. Tessier, Beaudry, Bouchard, Francoeur, Gauthier, Gauthier, Lafontaine, Lévesque, Lévesque, Ouellette, Robert (Beauharnois), Robert (Rouville) et Robert (Saint-Jean).—14.

C'est à la demande de M. Mayrand que le président du comité a lu les noms des votants, ce qui ne se fait que très rarement. La convention des délégués de la "Navy League of Canada" à Montréal s'est terminée samedi. Avant de se séparer, les délégués ont choisi les officiers de la ligue pour l'année prochaine. Les officiers qui ont été élus sont: M. T.B. Macaulay, président honoraire; W.-G. Ross, président pour le Dominion; l'honorable Juge Craig, président de la "British and Foreign Sailors' Society"; M. M.P. Fennell, secrétaire-treasurer pour le Dominion. Les auditeurs sont MM. Riddell, Dea, Graham et Hutchison. Il a été décidé que la prochaine convention aura lieu à Victoria. Les membres du conseil sont partis pour Ottawa où ils doivent rencontrer aujourd'hui sir Robert Borden et le ministre de la marine et des pêcheries. Ils espèrent que, lorsque les travaux accomplis par la ligue auront été expliqués aux ministres, le gouvernement fédéral n'hésitera pas à lui accorder une subvention.

UN JEUNE HOMME SE GELE LES PIEDS ET LES MAINS

Un jeune garçon de 17 ans, Frank Daniels, dont les parents demeurent à 436 avenue Gordon, à Verdun, a été transporté à l'hôpital Western, ayant les deux pieds et les deux mains gelés. Daniels travaillait sur une ferme à East Springfield Park. Il y a quelques jours, il a été surpris par le froid et il prit sa garde. Il avait, samedi, se gelait les deux mains. Son état était si critique que l'on jugea nécessaire de l'envoyer à l'hôpital. Au Western, les médecins ont des craintes pour la vie du jeune homme.

C'EST UNE QUESTION DES PLUS DELICATES

(Du correspondant de la PRESSE) Ottawa, 4. — Il est question de faciliter le divorce aux soldats de retour du front dont les femmes ne sont mal conduites durant leur absence, en les dispensant de payer les frais élevés qui accompagnent normalement toutes les demandes de divorce. Il est rumored qu'un très grand nombre de soldats vont se hâter de profiter des facilités qui leur seront ainsi offertes, ce qui laisserait entendre que plusieurs ont eu à se plaindre de la conduite de leur femme durant leur séjour outre-atlantique.

LE PROJET DE REFORME MUNICIPALE

Des échevins vont protester publiquement contre le plan énoncé à Québec.

LES DROITS DU PEUPLE

L'échevin Vandellac, donnant son opinion sur la nouvelle forme de gouvernement énoncée par sir Loe-ner Gouin, devant le comité des bills privés, a annoncé qu'à son retour de Québec, il convoquerait une assemblée des électeurs de son quartier pour leur expliquer la véritable situation. L'échevin Vandellac considère que si le plan de réforme municipale était adopté, tel que déjà publié, cela voudrait dire tout simplement que le gouvernement provincial enlèverait au peuple son droit d'élire des représentants qui pussent prendre une part active à l'administration de la chose municipale. L'échevin Laforune a déclaré qu'il suivrait la même ligne de conduite que son collègue.

UNE FEMME SUCCOMBE A L'EXTREME MISERE

Le coroner McMahon tiendra, demain matin, une enquête sur la mort d'une femme âgée de 75 ans, du nom d'Amanda Meunier, décédée à l'hôpital Notre-Dame, des suites du froid et de la misère, dont elle souffrait. Cette femme fut trouvée, par le détective Gagnon, dans un hangar en arrière du No 563 de la rue La Compagnie. Elle y a 15 jours, Amanda Meunier, était libérée de prison où elle avait dû passer quelques temps. Ce qu'elle fit une fois libre, on ne le sait. Il y a 5 ou 6 jours, des personnes la trouvèrent dans la rue et lui donnèrent l'abri dans le hangar où elle mourut. A l'arrivée du détective Gagnon, samedi soir, il n'y avait pas de feu, et la femme était couchée sur des haillons, elle était sans connaissance. Gagnon l'a fait transporter à l'hôpital Notre-Dame où elle mourut, hier matin.

UNE DELEGATION DE LA "NAVY LEAGUE" A OTTAWA

La convention des délégués de la "Navy League of Canada" à Montréal s'est terminée samedi. Avant de se séparer, les délégués ont choisi les officiers de la ligue pour l'année prochaine. Les officiers qui ont été élus sont: M. T.B. Macaulay, président honoraire; W.-G. Ross, président pour le Dominion; l'honorable Juge Craig, président de la "British and Foreign Sailors' Society"; M. M.P. Fennell, secrétaire-treasurer pour le Dominion. Les auditeurs sont MM. Riddell, Dea, Graham et Hutchison. Il a été décidé que la prochaine convention aura lieu à Victoria. Les membres du conseil sont partis pour Ottawa où ils doivent rencontrer aujourd'hui sir Robert Borden et le ministre de la marine et des pêcheries. Ils espèrent que, lorsque les travaux accomplis par la ligue auront été expliqués aux ministres, le gouvernement fédéral n'hésitera pas à lui accorder une subvention.

LES OSTEOPATHES ET LA PROFESSION MEDICALE

(Du correspondant de la PRESSE) Québec, 4.—M. Francoeur a donné avis qu'il présentera, demain, un bill pour autoriser les ostéopathes à être admis dans le corps médical. Pareille demande a été faite, récemment, lors de la passation du bill amendant la loi médicale, mais elle a été refusée.

LE CORONER EN DISPOSE

Le coroner McMahon a disposé du corps de Victor Morin, âgé de 63 ans, domicilié à 60 rue de Châteaubriand. M. Morin fut trouvé mourant au marché Bonsecours, hier matin, vers 11 heures, par le constable Choquette. L'ambulance Notre-Dame fut mandée, mais à l'arrivée du médecin ambulancier, le malheureux avait cessé de vivre.

RAPPORTS OFFICIELS DE NOS BATAILLONS

Les derniers rapports sur l'efficacité de nos bataillons de dépôt indiquent que le premier bataillon comprend 42 officiers et 1079 sous-officiers et soldats, 515 hommes sont absents sans solde et 285 sont absents comme déserteurs.

Le deuxième bataillon compte 31 officiers et 661 sous-officiers et soldats: 538 hommes sont absents sans solde et le nombre des déserteurs est porté à 301, ce qui indique qu'un plus grand nombre de conscrits ont été appelés ces jours derniers que durant les dernières semaines.

A VENDRE

BIBLIOTHEQUE à vendre. Magnifique bibliothèque en noyer, ayant coûté \$100 et collection de dictionnaires et livres reliés d'une valeur dépassant \$100. A vendre la nuit \$100. Vendre aussi un lustre de cristal de \$35 pour \$10. S'ad. 355 rue St-Jacques.

FRAN de se à vendre au quart et au voyage. S'ad. à l'Institut des Sourds-Muets, 25 av. Laurier Est.

CAUSE d'ad. bureau, vases et statuettes, crochets, etc. à vendre. S'ad. à l'Institut des Sourds-Muets, 25 av. Laurier Est.

CHAPEAUX. Nous avons encore quelques chapeaux à la mode et de plus de superbes échantillons. Aussi quelques uns de meilleure qualité à \$2.00. Durs ou mous. S'ad. à l'Institut des Sourds-Muets, 25 av. Laurier Est.

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

UN SLEIGH double et deux sangles simples de travail à vendre. S'ad. à l'Institut des Sourds-Muets, 25 av. Laurier Est.

2 JUMENTS 1100, 2 gros harnais doubles à harnais doubles, cultivateurs, 2 harnais assortis, bon marché, 213 Christiane.

BIJOUX, ORFÈVRES

BIJOUX à la mode. S'ad. à l'Institut des Sourds-Muets, 25 av. Laurier Est.

PIANOS, ORGUES A VENDRE

DEL harmonium Karm, modèle de chapel, 4 registres, 5 octaves, caisse en chêne, à \$175.00, prix de vente, \$150.00. S'ad. à l'Institut des Sourds-Muets, 25 av. Laurier Est.

FOURURES A VENDRE

MANTOUILLON mouton Perse, Hudson seal, 23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1040-1041-1042-1043-1044-1045-1046-1047-1048-1049-1050-1051-1052-1053-1054-1055-1056-1057-1058-1059-1060-1061-1062-1063-1064-1065-1066-1067-1068-1069-1070-1071-1072-1073-1074-1075-1076-1077-1078-1079-1080-1081-1082-1083-1084-1085-1086-1087-1088-1089-1090-1091-1092-1093-1094-1095-1096-1097-1098-1099-1100-1101-1102-1103-1104-1105-1106-1107-1108-1109-1110-1111-1112-1113-1114-1115-1116-1117-1118-1119-1120-1121-1122-1123-1124-1125-1126-1127-1128-1129-1130-1131-1132-1133-1134-1135-1136-1137-1138-1139-1140-1141-1142-1143-1144-1145-1146-1147-1148-1149-1150-1151-1152-1153-1154-1155-1156-1157-1158-1159-1160-1161-1162-1163-1164-1165-1166-1167-1168-1169-1170-1171-1172-1173-1174-1175-1176-1177-1178-1179-1180-1181-1182-1183-1184-1185-1186-1187-1188-1189-1190-1191-1192-1193-1194-1195-1196-1197-1198-1199-1200-1201-1202-1203-1204-1205-1206-1207-1208-1209-1210-1211-1212-1213-1214-1215-1216-1217-1218-1219-1220-1221-1222-1223-1224-1225-1226-1227-1228-1229-1230-1231-1232-1233-1234-1235-1236-1237-1238-1239-1240-1241-1242-1243-1244-1245-1246-1247-1248-1249-1250-1251-1252-1253-1254-1255-1256-1257-1258-1259-1260-1261-1262-1263-1264-1265-1266-1267-1268-1269-1270-1271-1272-1273-1274-1275-1276-1277-1278-1279-1280-1281-1282-1283-1284-1285-1286-1287-1288-1289-1290-1291-1292-1293-1294-1295-1296-1297-1298-1299-1300-1301-1302-1303-1304-1305-1306-1307-1308-1309-1310-1311-1312-1313-1314-1315-1316-1317-1318-1319-1320-1321-1322-1323-1324-1325-1326-1327-1328-1329-1330-1331-1332-1333-1334-1335-1336-1337-1338-1339-1340-1341-1342-1343-1344-1345-1346-1347-1348-1349-1350-1351-1352-1353-1354-1355-1356-1357-1358-1359-1360-1361-1362-1363-1364-1365-1366-1367-1368-1369-1370-1371-1372-1373-1374-1375-1376-1377-1378-1379-1380-1381-1382-1383-1384-1385-1386-1387-1388-1389-1390-1391-1392-1393-1394-1395-1396-1397-1398-1399-1400-1401-1402-1403-1404-1405-1406-1407-1408-1409-1410-1411-1412-1413-1414-1415-1416-1417-1418-1419-1420-1421-1422-1423-1424-1425-1426-1427-1428-1429-1430-1431-1432-1433-1434-1435-1436-1437-1438-1439-1440-1441-1442-1443-1444-1445-1446-1447-1448-1449-1450-1451-1452-1453-1454-1455-1456-1457-1458-1459-1460-1461-1462-1463-1464-1465-1466-1467-1468-1469-1470-1471-1472-1473-1474-1475-1476-1477-1478-1479-1480-1481-1482-1483-1484-1485-1486-1487-1488-1489-1490-1491-1492-1493-1494-1495-1496-1497-1498-1499-1500-1501-1502-1503-1504-1505-1506-1507-1508-1509-1510-1511-1512-1513-1514-1515-1516-1517-1518-1519-1520-1521-1522-1523-1524-1525-1526-1527-1528-1529-1530-1531-1532-1533-1534-1535-1536-1537-1538-1539-1540-1541-1542-1543-1544-1545-1546-1547-1548-1549-1550-1551-1552-1553-1554-1555-1556-1557-1558-1559-1560-1561-1562-1563-1564-1565-1566-1567-1568-1569-1570-1571-1572-1573-1574-1575-1576-1577-1578-1579-1580-1581-1582-1583-1584-1585-1586-1587-1588-1589-1590-1591-1592-1593-1594-1595-1596-1597-1598-1599-1600-1601-1602-1603-1604-1605-1606-1607-1608-1609-1610-1611-1612-1613-1614-1615-1616-1617-1618-1619-1620-1621-1622-1623-1624-1625-1626-1627-1628-1629-1630-1631-1632-1633-1634-1635-1636-1637-1638-1639-1640-1641-1642-1643-1644-1645-1646-1647-1648-1649-1650-1651-1652-1653-1654-1655-1656-1657-1658-1659-1660-1661-1662-1663-1664-1665-1666-1667-1668-1669-1670-1671-1672-1673-1674-1675-1676-1677-1678-1679-1680-1681-1682-1683-1684-1685-1686-1687-1688-1689-1690-1691-1692-1693-1694-1695-1696-1697-1698-1699-1700-1701-1702-1703-1704-1705-1706-1707-1708-1709-1710-1711-1712-1713-1714-1715-1716-1717-1718-1719-1720-1721-1722-1723-1724-1725-1726-1727-1728-1729-1730-1731-1732-1733-1734-1735-1736-1737-1738-1739-1740-1741-1742-1743-1744-1745-1746-1747-1748-1749-1750-1751-1752-1753-1754-1755-1756-1757-1758-1759-1760-1761-1762-1763-1764-1765-1766-1767-1768-1769-1770-1771-1772-1773-1774-1775-1776-1777-1778-1779-1780-1781-1782-1783-1784-1785-1786-1787-1788-1789-1790-1791-1792-1793-1794-1795-1796-1797-1798-1799-1800-1801-1802-1803-1804-1805-1806-1807-1808-1809-1810-1811-1812-1813-1814-1815-1816-1817-1818-1819-1820-1821-1822-1823-1824-1825-1826-1827-1828-1829-1830-1831-1832-1833-1834-1835-1836-1837-1838-1839-1840-1841-1842-1843-1844-1845-1846-1847-1848-1849-1850-1851-1852-1853-1854-1855-1856-1857-1858-1859-1860-1861-1862-1863-1864-1865-1866-1867-1868-1869-1870-1871-1872-1873-1874-1875-1876-1877-1878-1879-1880-1881-1882-1883-1884-1885-1886-1887-1888-1889-1890-1891-1892-1893-1894-1895-1896-1897-1898-1899-1900-1901-1902-1903-1904-1905-1906-1907-1908-1909-1910-1911-1912-1913-1914-1915-1916-1917-1918-1919-1920-1921-1922-1923-1924-1925-1926-1927-1928-1929-1930-1931-1932-1933-1934-1935-1936-1937-1938-1939-1940-1941-1942-1943-1944-1945-1946-1947-1948-1949-1950-1951-1952-1953-1954-1955-1956-1957-1958-1959-1960-1961-1962-1963-1964-1965-1966-1967-1968-1969-1970-1971-1972-1973-1974-1975-1976-1977-1978-1979-1980-1981-1982-1983-1984-1985-1986-1987-1988-1989-1990-1991-1992-1993-1994-1995-1996-1997-1998-1999-2000-2001-2002-2003-2004-2005-2006-2007-2008-2009-2010-2011-2012-2013-2014-2015-2016-2017-2018-2019-2020-2021-2022-2023-2024-2025-2026-2027-2028-2029-2030-2031-2032-2033-2034-2035-2036-2037-2038-2039-2040-2041-2042-2043-2044-2045-2046-2047-2048-2049-2050-2051-2052-2053-2054-2055-2056-2057-2058-2059-2060-2061-2062-2063-2064-2065-2066-2067-2068-2069-2070-2071-2072-2073-2074-2075-2076-2077-2078-2079-2080-2081-2082-2083-2084-2085-2086-2087-2088-2089-2090-2091-2092-2093-2094-2095-2096-2097-2098-2099-2100-2101-2102-2103-2104-2105-2106-2107-2108-2109-2110-2111-2112-2113-2114-2115-2116-2117-2118-2119-2120-2121-2122-2123-2124-2125-2126-2127-2128-2129-2130-2131-2132-2133-2134-2135-2136-2137-2138-2139-2140-2141-2142-2143-2144-2145-2146-2147-2148-2149-2150-2151-2152-2153-2154-2155-2156-2157-2158-2159-2160-2161-2162-2163-2164-2165-2166-2167-2168-2169-2170-2171-2172-2173-2174-2175-2176-2177-2178-2179-2180-2181-2182-2183-2184-2185-2186-2187-2188-2189-2190-2191-2192-2193-2194-2195-2196-2197-2198-2199-2200-2201-2202-2203-2204-2205-2206-2207-2208-2209-2210-2211-2212-2213-2214-2215-2216-2217-2218-2219-2220-2221-2222-2223-2224-2225-2226-2227-2228-2229-2230-2231-2232-2233-2234-2235-2236-2237-2238-2239-2240-2241-2242-2243-2244-2245-2246-2247-2248-2249-2250-2251-2252-2253-2254-2255-2256-2257-2258-2259-2260-2261-2262-2263-2264-2265-2266-2267-2268-2269-2270-2271-2272-2273-2274-2275-2276-2277-2278-2279-2280-2281-2282-2283-2284-2285-2286-2287-2288-2289-2290-2291-2292-2293-2294-2295-2296-2297-2298-2299-2300-2301-2302-2303-2304-2305-2306-2307-2308-2309-2310-2311-2312-2313-2314-2315-2316-2317-2318-2319-2320-2321-2322-2323-2324-2325-2326-2327-2328-2329-2330-2331-2332-2333-2334-2335-2336-2337-2338-2339-2340-2341-2342-2343-2344-2345-2346-2347-2348-2349-2350-2351-2352-2353-2354-2355-2356-2357-2358-2359-2360-2361-2362-2363-2364-2365-2366-2367-2368-2369-2370-2371-2372-2373-2374-2375-2376-2377-2378-2379-2380-2381-2382-2383-2384-2385-2386-2387-2388-2389-2390-2391-2392-2393-2394-2395-2396-2397-2398-2399-2400-2401-2402-2403-2404-2405-2406-2407-2408-2409-2410-2411-2412-2413-2414-2415-2416-2417-2418-2419-2420-2421-2422-2423-2424-2425-2426-2427-2428-2429-2430-2431-2432-2433-2434-2435-2436-2437-2438-2439-2440-2441-2442-2443-2444-2445-2446-2447-2448-2449-2450-2451-2452-2453-2454-2455-2456-2457-2458-2459-2460-2461-2462-2463-2464-2465-2466-2467-2468-2469-2470-2471-2472-2473-2474-2475-2476-2477-2478-2479-2480-2481-2482-2483-2484-2485-2486-2487-2488-2489-2490-2491-2492-2493-2494-2495-2496-2497-2498-2499-2500-2501-2502-2503-2504-2505-2506-2507-2508-2509-2510-2511-2512-2513-2514-2515-2516-2517-2518-2519-2520-2521-2522-2523-2524-2525-2526-2527-2528-2529-2530

ARTISANS CANADIENS- FRANCAIS

La succursale d'Ottawa procède à l'élection de ses officiers pour 1918.

(Spécial à la Presse)

Ottawa, 4.—L'élection des dignitaires de la succursale d'Ottawa des Artisans C.-F. pour l'année 1918 ont eu lieu à l'assemblée du 31 janvier dernier. Voici les noms des élus: Aumônier, M. le chanoine Campeau; représentant de l'exécutif, M. C.-S.-O. Boudreau; président, J. P.-A. Drapeau; 1er vice-président, Adolphe Chartrand; 2e vice-président, J.-E. Yiel; secrétaire, L.-A. Trépanier, élu par acclamation pour la 24e fois; trésorier, C.-J. Bettez, aussi élu par acclamation pour la 24e fois; 1er commissaire-ordonnateur, L.-H.-A. de la Salle; 2e commissaire-ordonnateur, François Hébert; 1er censeur, Hubert Demers; 2e censeur, A.-E. Pageau; 3e censeur, Pierre Robert; percepteur, Emile Chénave.

Dans le superbe travail préparé par le trésorier, M. Chas.-J. Bettez, dont la lecture a été faite à l'assemblée, nous trouvons que les recettes de l'année 1917 ont atteint le chiffre respectable de \$14,036.87. De ce montant, \$11,329.95 ont été versés à la Caisse centrale à Montréal; \$2,032.43 ont été payés en bénéfices aux membres malades durant le cours de l'année.

Depuis son existence à Ottawa, la succursale des Artisans a payé aux héritiers de ses sociétaires défunts, \$110,000.00. Les bénéfices en maladie payés par la succursale d'Ottawa depuis 23 ans, s'élèvent à la jolie somme de \$51,000.00. L'effectif de la succursale, au 31 décembre dernier, était de 550 membres.

La caisse infantile, établie depuis un an, fait des progrès étonnants et les membres apprécient, de plus en plus, l'avantage pour leurs enfants d'y appartenir.

Dans son discours de circonstance, le dévoué président, mit les sociétaires en garde contre certains agents d'assurances qui ne manquent jamais l'occasion de dénigrer la valeur de nos sociétés nationales afin d'induire nos compatriotes à prendre des risques dans leurs compagnies, dont plusieurs n'offrent pas de meilleures garanties que nos sociétés nationales, et particulièrement la SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANCAIS.

Des discours ont été prononcés par M. C.-S.-O. Boudreau, représentant de l'exécutif et M. A. Parry, président de l'Alliance Nationale, Cercle Louis Veuillot.

LA VILLE DEMANDE DES SOUMISSIONS POUR LE CHARBON

Vu la température exceptionnellement froide que nous avons eue en janvier, l'approvisionnement de charbon pour la station de pompage du bas niveau, qui aurait dû suffire jusqu'au mois de mai, s'est épuisé plus vite qu'on ne le prévoyait; il n'en reste plus que pour un mois. Le bureau des commissaires, sur l'avis de l'ingénieur en chef, M. Mercier, a décidé de demander des soumissions pour 40,000 tonnes de charbon. Il sera facile, dit-on, pour la ville d'obtenir tout le combustible nécessaire. Et, si l'on ne pouvait en acheter par contrat, on en trouverait facilement sur le marché régulier. L'hiver a été extrêmement rigoureux, cette année, et, comme l'a fait remarquer M. Mercier, on a dû brûler environ 1,500 tonnes de charbon, quand, à l'ordinaire, il n'en dépense que 800 tonnes en cette même période. L'habitude qu'ont les gens de laisser les robinets ouverts, lorsqu'il fait froid, est cause qu'il se consomme beaucoup d'eau en pure perte.

L'AIDE DU BRÉSIL.
Rio de Janeiro, 2.—L'amiral Probst a été nommé commandant de la flotte brésilienne qui aidera l'Entente.



Marinades Nationales

Oignons Blanc et
Marinades Mélangées

Préparées avec de beaux légumes
canadiens par des experts canadiens,
elles sont égales aux meilleures
marinades étrangères et
coûtent moins cher.

3 Grandeurs

Les Produits

RAYMOND

sont étiquetés en français.

Faites-en l'essai.

FAITES DES "GEMS" DE MAIS,
des "muffins" de maïs et plusieurs autres choses chez
vous. Tout cela fera économiser le blé. Mais ne manquez
pas d'acheter de

DENT HARRISON

le peu de pain que vous mangez. TEL. MOUNT 3566.

JAS. A. OGILVY'S Limited

ST. CATHERINE ST. WEST & MOUNTAIN ST.

Grande Vente de Costumes

Un lot spécial de 50 costumes nouveaux que
nous vendrons à bien moins que moitié prix.



Une circonstance fortunée nous a fourni l'occasion d'acheter cette collection de costumes de dames à moins que le coût de la confection, et nous les offrons à meilleur marché encore qu'ils pourraient être faits et pratiquement à la moitié de ce qu'ils se vendraient au cours ordinaire des affaires.

Ne négligez pas cette occasion de vous acheter un bon costume. Il y a des valeurs merveilleuses dans l'assortiment. Ces costumes sont en drap fin, serge, gabardine, burella et cheviote; les couleurs sont: noir, brun, vert, marine et taupe. Les meilleures doublures, la meilleure confection, les meilleurs styles de la saison.

50 costumes modèles sont compris dans le lot. Un seul de la même sorte.

Costumes marine appropriés pour les printemps; costumes que les dames peuvent porter en toutes circonstances.

Voici quelques-uns des prix:—

Régulier \$35.00	à \$37.50,	pour	\$15.75
Régulier \$40.00	à \$50.00,	pour	\$19.95
Régulier \$52.50	à \$60.00,	pour	\$24.50
Régulier \$65.00	à \$70.00,	pour	\$29.75
Régulier \$72.50	à \$80.00,	pour	\$33.50

VENTE RAPIDE A 9 HEURES

30 costumes provenant de cet achat spécial. Rég. \$27.50 à \$29.00
seront vendus comme attraction spéciale à 9 heures à **\$12.98**
—Premier étage.

ON DEVRA JETER BAS CE GARAGE

Telle est la décision rendue
au sujet du garage "Morgan," rue Mance.

LA COUR PRONONCE

Après avoir traîné devant les tribunaux pendant plus d'un an, la cause de la ville contre la compagnie "Henry Morgan, Limited", et contre le président de la compagnie, M. James Morgan, a pris fin, samedi, devant l'honorable juge Voigt, de la Cour supérieure, par un jugement qui condamne M. James Morgan à démolir le garage d'automobiles construit rue Mance, près de la rue Sherbrooke, et qui condamne également à payer tous les frais de ce retentissant procès.

La ville demandait la démolition du garage en s'appuyant sur le règlement municipal numéro 570, adopté le 4 août 1916, défendant l'érection d'édifices autres que des résidences, rue Mance. La maison Morgan et son président alléguèrent que le règlement n'est pas valide et disaient qu'ils avaient, du reste, obtenu un permis de construction pour ériger le garage. Le tribunal a maintenu que le règlement est valide et il a été d'opinion que le permis obtenu n'autorisait pas la construction d'un garage. Il a accordé un délai de six semaines à M. Morgan, pour démolir l'édifice. Passe ce temps, la ville est autorisée à procéder elle-même à la démolition, aux risques et périls de M. Morgan.

C'est une somme de près de \$100,000 qui est en jeu dans cette affaire. On s'attend à ce que le litige, à cause de son importance, soit porté devant un tribunal d'appel.

CAUSERIE CE SOIR

Ce soir, à 8 h. 45, dans la salle académique du collège Ste-Marie, rue Henry, cours d'apologie de P. Loiseau. Le conférencier parlera des notes de l'Eglise.

(Communiqué)

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

Les Sets en Fourrure C & C

ne sont pas dispendieux, cependant ils possèdent ce même style et la qualité que les fourrures d'un prix beaucoup plus élevé.

Les Sets que nous offrons ici ont été faits de peaux achetées avant la hausse très accentuée dans le prix des fourrures brutes, par conséquent les prix en sont plus bas.

Nous sollicitons votre attention sur les valeurs suivantes:

Set en Seal d'Hudson, depuis	\$25.00
Sets en loup noir et taupe, très spécial depuis	\$30.00
Sets en sable de la Colombie, noir et taupe, depuis	\$45.00
Sets en vision, depuis	\$48.00
Sets en opossum gris	\$48.00
Sets en chat sauvage naturel	\$50.00
Sets en lynx noir, taupe et Yukon, depuis	\$60.00

Ecrivez pour avoir notre catalogue illustré.

CUMMINGS & CUMMINGS

Angle des rues St-Paul et St-Sulpice.
En arrière de l'église Notre-Dame.

MORT D'UN CITOYEN DES MIEUX CONNUS

L'un des hommes d'affaires canadiens-français des mieux connus à Montréal, M. Prosper Massicotte,



Feu M. PROSPER MASSICOTTE est décédé, samedi dernier, à sa demeure à Tétraultville. M. Massicotte, était âgé de 54 ans, étant né le 12 avril 1863 à Saint-Prospère, comté de l'Assomption. Il était le propriétaire de la Compagnie d'Importations Massicotte. L'un des pionniers de Tétraultville, il en fut plus tard le maire. Il était président de la commission scolaire de cette section, membre de la Chambre de Commerce de Montréal et de plusieurs associations de mutualité. M. Massicotte laisse sa femme, née Lelièvre (Caroline), deux fils, MM. Charles et Jean Massicotte, et une fille, Mlle Thérèse Massicotte.

Pour guérir un Rhume en une Journée
Prenez les (tablettes) LAXATIVE BROMO QUININE. Arrêtent la toux et le mal de tête et cassent le rhume. Signature d'E. W. GROVE sur chaque boîte, 30c.

LES PLUS NOUVEAUX RECORDS PATHE ET COLUMBIA

On peut toujours les trouver aux Salons du Phonographe de C. W. Lindsay. Une collection d'environ 10,000 records, comprenant presque toute la musique de phonographe que l'on puisse avoir pour les marques de machines que nous vendons, offrant sûrement un grand choix de sélections. Peu importe le genre de musique que vous préférez, vous la trouverez sûrement ici. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest.

"Tous mes Enfants ont Pris de la Father
John's Medicine dès leur Enfance" dit une mère
Pour toux, rhumes, et comme tonique alimentaire reconstituant.



"Il y a dix ans, nous avons commencé à prendre de la Father John's Medicine dans la famille. Nous avons huit enfants, et grâce à ce remède, tous sont bien portants et ont échappé aux maladies de l'enfance. Nous en avons eu constamment à la maison. Nous le recommandons à tous les amis et nous ne pouvons en faire trop d'éloges, car nous sommes très enthousiastes à son sujet." (Signé) N. Jukes, 146 Ferguson St., Elliott Manor, Corona, L. N. Y. Comme remède de famille en général, la Father John's Medicine compte plus de 60 ans de succès, parce qu'elle est pure et hygiénique et ne contient absolument pas d'alcool ni de drogues dangereuses.

La Father John's Medicine guérit la toux, le rhume et les affections de la gorge en cicatrisant la membrane irritée des voies respiratoires, chassant les impuretés et donnant une nouvelle force pour refaire la santé. C'est un remède-aliment pur et hygiénique. (ann)



"Regardez et la marque de commerce, le chien, se trouve dessus".

Ne vous Excusez pas

—soyez fiers de vos records quand
vos amis viennent vous voir

Records à la "Voix de son Maître"

90 cents pour records de 10 pouces, à double face

Pardon d'Enfant	Mons. Zaigue
Matin d'Amour	Mons. Elval 120534
Fleur de Thé	M. Nory
Mimi Taxi	M. Nory 120569

\$1.50 pour record de 12 pouces, à double face

Missouri — Valse	Orchestre de Jos. C. Smith
Kiss Me Again — Valse	Orchestre de Jos. C. Smith 35663

Deux Records Attrayants à l'Etiquette Rouge

Scherzo — Tarantelle Jascha Heifetz 74562

A Midsummer Night Dream—Scherzo Orchestre de Philadelphie 74560

On se fera un plaisir, à n'importe lequel de nos trois Magasins de Montréal, de jouer ces records, et ceux, parmi les autres, qui pourraient vous intéresser.

Autres Victrolas de \$27.50 à \$520 (vendus avec facilités de paiement, si désiré). Demandez et écrivez pour une copie gratuite de notre Encyclopédie Musicale de 584 pages, donnant la liste de plus de 9000 Records Victor.



Ce Victrola X \$117.50

Berliner Gram-o-phone Company LIMITED MONTREAL

N'oubliez pas

Les seuls marchands autorisés pour la vente des produits à "La Voix de son Maître", à Montréal, sont:

BERLINER GRAM-O-PHONE CO. Limited, 355 rue Ste-Catherine Est, 417 rue Ste-Catherine Ouest, 279 rue Ste-Catherine Est.	FOISY FRERES, Incorporée, 210 rue Ste-Catherine Est. JOHN FERNES, 249 avenue Laurier ouest. J. A. JARRET, 1426 rue Ontario Est. S. FLANZ, 792-794 Blvd St-Laurent. E. P. JONES, 46 ave Westminster, Montréal ouest.	A. COMTOIS, 1473 rue Notre-Dame Ouest. W. H. WHITESIDE, 588 rue Ste-Catherine Ouest. GEORGE V. KNEEN, 515 rue Ste-Catherine, Maisonneuve. SCHACHTER & HENDELMAN, 98 St-Louis, coin 98me Ave, Lachine, Qué.
--	---	---

Ces quatorze magasins et ceux-là SEULEMENT sont nos agents autorisés pour la vente des Victrolas, Records Victor et toutes autres productions à "La Voix de son Maître".

Rappelez-vous—Il n'y en a pas d'autres!

1827-540

DES FRAIS QU'ON DIT EXORBITANTS

Dans une affaire d'expropriation qu'il vient de décider, le juge Brunet s'est élevé fortement contre l'abus que constitue, selon lui, la loi permettant de porter à un montant excessivement élevé le coût de ces affaires. L'expropriation dont il était question était celle des terres de Joseph Latreille et autres par la

Cachets du Dr. Fred Demers

GUERISON EN 5 MINUTES DE TOUS MAUX DE TÊTE

N'en acceptez aucun à moins que le nom "Dr Fred Demers" ne soit gravé sur chaque cachet. Ce sont les seuls vraiment bons, efficaces et inoffensifs.

DEPOT: 309 RUE ST-DENIS, MONTREAL.

128-1.m.j-n

compagnie "Provincial Light, Heat, and Power Company". Les arbitres avaient fixé la valeur des propriétés à \$2,800. Les frais de la cause s'élevaient à quelque \$800, soit le tiers que constitue un tel état de choses.

MURPHY

Vente d'Articles de Cou de Fin de Saison

Cols appropriés pour robes ou costumes de serge, faits de bon velours à côtes lavable en une variété de formes, blanc. Marqués à 1.50, 1.75, 2.00. Mardi : .75, .88 et 1.00.

Cols blancs en satinette, avec petit dessin brodé et étroite bordure de dentelle. Marqués à .75. Mardi, chacun .38.

Cols matelot en crepella, effet carré en avant, brodés et avec bord festonné. Marqués à 1.25. Mardi, chacun .63.

Collets droits hauts, avec jabots en belles dentelles orientales, blancs ou nuance Paris. Marqués à 1.00. Mardi .75.

Cols en drap fin, blanc, de la meilleure qualité, bords en soie cordée ou roulés. Marqués à 3.00, 3.50 et 4.00 chacun. Mardi, chacun 1.50, 1.75 et 2.00.

Collets droits avec très longs jabots en tulle et en belle dentelle valenciennes. Marqués à 1.75 et 2.00. Mardi, chacun .88 et 1.00.

Cols marins en tulle brodés à la main, petits ou grands, très jolis patrons, aussi effets de remplis avec fronces étroites. Marqués à .75, 1.00 et 1.50. Mardi, chacun .55.

(Au rez-de-chaussée)

OFFRES SPECIALES DE VETEMENTS DE GARÇONNETS

Amenez les garçonnets au populaire rayon des articles pour enfants.

CHEMISES DE NUIT EN FLANELLETTE POUR GARÇONNETS de 5 à 18 ans. Rég. 2.35. Faits de flanellette très épaisse "Goodnight Brand" à jolies rayures. 1.98.

PYJAMAS EN FLANELLETTE POUR GARÇONNETS de 6 à 16 ans; faits de bonne flanellette durable; veston fini avec brandebourgs de soie. Mardi . 1.89.

COMPLETS EN SERGE MARINE POUR GARÇONNETS, belle serge de laine, genre Norfolk, culottes bouffantes amples, très chics, grandeurs de 6 à 16 ans. Bonne valeur à 10.00. Mardi . 7.50.

(Au quatrième)

ENVIRON 15,000.00 DE MARCHANDISES A REDUCTION

Aubaine au Rayon des Sous-Vêtements

FAITES DES RESERVES AVANT LA HAUSSE. TOUT SERA 1/2 PLUS CHER L'HIVER PROCHAIN

Mesdames, voulez-vous profiter d'une occasion unique d'économiser, à une époque où tout est d'un prix si élevé? Notez bien ceci: ayant eu la bonne fortune, ces jours-ci, d'acheter une quantité considérable de sous-vêtements d'hiver, et sachant qu'ils seront 50% plus chers l'an prochain, nous vous conseillons d'anticiper et de faire des réserves dès maintenant.

Nous vous promettons une attention toute particulière et très courtoise; plus de la moitié de nos employés parlent le français, ils se feront un plaisir de vous répondre en français.

600 CAMISOLLES, tricotées par cotes, encolure haute, manches longues, grandeurs 34 à 38; caleçons longs, en 2 modèles, ouverts et fermés. 59.

COMBINAISONS POUR DAMES, VALANT 85, MARDI 1.00.

Bonne qualité, tricot par cotes, encolure haute, manches longues, caleçons descendant à la cheville, ouverts seulement, grandeurs 34 à 38. Valant 1.50 et 1.75. Mardi . 1.00.

Haute qualité, beau fini lainé, tricot par cotes, encolure haute, manches longues, caleçons descendant à la cheville, ouverts seulement, grandeurs 34 à 38. Valant 2.50. Mardi 1.95.

(Au quatrième)

Écoulement des Manteaux Désassortis qui nous Restent

2 manteaux d'opéra, prix ordinaires: 75.00 à 100.00, pour 33.50.

1 manteau de velours taupé, prix ordinaire: 49.50.

2 manteaux de velours avec collet de fourrure. Prix ordinaires: 75.00 et 85.00. MARDI, MOINS 33 1/3%.

UN NOUVEAU LOT DE JUPONS EN MOIRETTE DE SOIE GLACEE

Seulement 165 dans le lot, jupons qui se détailleraient 7.50 si on les achetait aux prix d'aujourd'hui; nous avons eu la chance de donner notre commande beaucoup avant, ainsi mardi, nous pourrions vendre ces magnifiques jupons en moirette de soie à 3.95.

(AU TROISIEME)

TELEPHONE UPTOWN 6010.

The John Murphy Company Limited

Madame Emile Lorange de Montréal, déclare que les

Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine l'ont radicalement guéri de maux que nombre de remèdes et médecins n'avaient pu guérir.



Mme EMILE LORANGE
73 rue Lévis, Montréal.

Parmi les témoignages les plus élogieux en faveur de l'efficacité des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, il en est peu d'aussi probants et convaincants que celui de Madame Emile Lorange, domiciliée à 73, rue Lévis, Montréal. L'un des représentants de la compagnie a eu la bonne fortune de pouvoir causer quelques instants avec elle, directement, et c'est dans les termes les plus élogieux qu'elle a parlé de ce remède incomparable qui l'a ramené à la santé, alors qu'elle désespérait de ne pouvoir se guérir.

"J'ai une confiance telle dans les Pilules Rouges, dit-elle sans hésiter, que dès que je me sens épuisée et que je crains le retour du mal dont j'ai souffert si longtemps, j'en prends de nouveau. A chaque fois je me sens soulagée pour longtemps. C'est un remède simple, peu dispendieux et qui produit toujours l'effet le plus salutaire, l'effet attendu. Je n'hésite pas à le recommander publiquement, dans l'espoir que nombre de femmes qui ont souffert et souffrent ce que j'ai enduré sauront s'en servir."

Et comme nous demandions à Madame Lorange de nous décrire le mal dont elle avait souffert, c'est toute sincérité qu'elle nous a dit ce qu'elle nous a dit.

"Depuis plusieurs années, dit-elle, je souffrais d'un mal interne qui m'occasionnait des douleurs insupportables. Ma digestion était des plus laborieuses et je me sentais tellement déprimée que j'étais obligée de me coucher, insouciant, sans courage, abatus. Ma famille, sans que je voyais dans un tel état, s'alarmait avec raison et l'on me conseilla toutes sortes de remèdes que je voulais bien essayer, mais sans le moindre résultat. Quelqu'un me conseilla alors d'essayer les Pilules Rouges. Je suivis ce conseil et, en peu de temps, j'en ressentis un si grand bien que mes forces perdues depuis cinq ans me revinrent comme par enchantement et que mes douleurs disparurent complètement. A peine avais-je pris deux boîtes de ces excellentes pilules que les dites douleurs internes et dans les côtes disparurent entièrement, et qu'il n'y eut plus de douleurs. Je me guéris de mon dérangement. Aussi, je saurais-je trop recommander ce remède merveilleux à toutes les jeunes filles et jeunes femmes qui souffrent comme j'ai souffert de douleurs internes qui les anéantissent et les découragent. Dès que je me sens affaiblie et que je crains une reprise du mal, j'ai recours aux Pilules Rouges, et immédiatement je me sens soulagée et guérie. Je crois que c'est le meilleur des remèdes pour toutes celles qui se trouvent dans mon cas, et c'est sans aucune hésitation que je les recommande à toutes mes compagnes."

Après le témoignage ci-dessus et tant d'autres déjà publiés, qui donc osera douter que les Pilules Rouges ne sont pas le meilleur remède, le guérisseur par excellence de toutes les maladies de la femme, particulièrement la faiblesse, les dérangements internes, les troubles dus à la digestion, les maux de tête, le retour de l'âge, les irrégularités dans les périodes, les douleurs dans les reins, les membres et l'estomac, la neurasthénie, la perte de la mémoire, la gastralgie, la dyspepsie, les insomnies et tant d'autres maux si communs à la femme, à la jeune fille. Dès que ces symptômes se manifestent, il n'y a plus à hésiter, afin d'éviter tout de complications pouvant avoir des suites fatales. Il n'y a qu'à prendre des Pilules Rouges si l'on veut être assurée d'une guérison prompte et incontestable.

CONSULTATIONS GRATUITES. Consultations gratuites au No 274 rue Saint-Denis, tous les jours, excepté les dimanches et jours de fête, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules, jamais au 100; chaque boîte porte à un bout le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine limitée et un numéro de contrôle. Refusez toute SUBSTITUTION.

Si vous ne pouvez vous procurer les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix.

Toutes les lettres doivent être adressées à la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

MGR N. McNEIL ET LES REGLES SUR LE CAREME

Nous traduisons du "Catholic Register", de Toronto, un article de Sa Grandeur Mgr N. McNeil, archevêque du diocèse établissant les nouvelles règles du carême.

Cette année et à l'avenir, les règles du carême selon le code canonique seront les suivantes: 1. Tous ceux qui ont 21 ans révolus et ont moins de 60 ans sont obligés de jeûner à tous les jours de jeûne du carême.

2. Le jeûne obligatoire consiste d'un repas complet par jour et deux légères collations. La collation du matin consiste en une coupe d'ongles, de nourriture solide avec le breuvage habituel. L'autre collation est la même que celle d'autrefois pendant le carême. Le repas complet peut être pris le soir.

3. Le maigre et jeûne du carême se termine à midi, le Samedi Saint.

4. La loi établissant l'abstinence de la viande et de la soupe faite avec la viande est une obligation le mercredi des Cendres, le mercredi des Quatre-Temps et tous les vendredis et samedis du carême.

5. L'abstinence commence à être une obligation lorsqu'on a sept ans révolus.

6. La viande et le poisson peuvent être employés au même repas pendant le carême, excepté aux jours d'abstinence.

7. Pendant tous les jours d'abstinence on peut faire usage d'œufs, de lait, de beurre et de fromage; et dans la préparation des aliments, le gras animal n'est pas défendu.

Ces lois ci-dessus sont extraites du nouveau code. Elles sont sujettes, dans des cas particuliers, aux besoins et aux circonstances. Les malades et les infirmes ne sont pas obligés de jeûner. Ceci s'applique aussi aux femmes qui allaitent leurs enfants ou sont en grossesse et à tous ceux qui s'occupent de travaux épuisants, tels qu'un dur travail manuel, l'enseignement scolaire, pas moins de cinq heures par jour, les exercices et l'entraînement des soldats, etc.

Les soldats ne sont pas obligés de faire maigre lorsque la table commune au camp, ne fournit pas d'aliments maigres.

Le carême ne consiste pas seulement dans le maigre et le jeûne. C'est une époque de recueillement et de prière autant que de pénitence. Les pasteurs annonceront des prières publiques pour le carême, particulièrement le Chemin de la Croix, les vendredis. Ce serait une défectuosité sérieuse si les dévotions du carême étaient seulement publiques et individuelles. Il devrait y avoir une tradition de révérence, à savoir: les dévotions de famille. Cinq dizaines de chapelets sont une forme très appropriée de prière en famille. Les membres d'une famille s'unissant le soir pour réciter le rosaire ont part à la promesse de Notre Seigneur: "En quel-ques lieux que se trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je m'y trouve au milieu d'eux." Dans les villes, la famille sécularisée de plus en plus et par conséquent s'affaiblit. Les enfants qui travaillent à gages ou à salaires sont enclins à se considérer comme des pensionnaires de foyer. On ne sent pas assez la sainteté des liens de famille. La prière en famille, au moins pendant le carême, et surtout parmi les jeunes familles, aiderait beaucoup à guérir cette blessure sociale.

TUÉS-BLESSÉS

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 4.—La dernière liste officielle des pertes canadiennes, communiquée par le bureau des archives, fait mention de 113 soldats, au nombre desquels se trouvent quatre Canadiens-français et deux Montroisais dont voici les noms:

INFANTERIE

Blessés:—A. Roussin, 6ka, Qué.; W.-B. Faulkner, 92 rue Sainte-Famille, Montréal; W. Campbell, Chelaga, Montréal; J. Barbeau, Cobalt, Ont.

CORPS DES FORESTIERS

C. Duguay, Lamèque, N.-B.; C. O. Héron, Winnipeg.

LE CAPITAINE DUTHOIT AU MONUMENT NATIONAL

C'est dans la soirée du mardi 5, que le capitaine E. Duthoit, chef de la mission française, donnera au Monument National une conférence sur l'après-guerre.

A l'issue de la conférence, le président et le conseil général de la Saint-Jean-Baptiste recevront au salon de la société, en l'honneur de la mission française.

LE TONIQUE DES POUMONS

Dans toutes les maladies des bronches et des poumons et leurs complications, le VIN MORIN est le remède régulier du VIN MORIN.

C'est un tonique des voies respiratoires et fournit à l'organisme l'énergie nécessaire pour vaincre la maladie.

DR. ED. MORIN & CIE, Limitée, Québec, Canada.

VIN MORIN

CRÉSO PHATES

66-1-1-7

Les prix des fourrures brutes viennent de subir une hausse considérable sur les marchés américains et selon toutes probabilités ces prix vont monter encore d'ici à quelque temps.

Voyez les rapports publiés

En dépit de cette hausse générale nous faisons une

VENTE COMPLETE

de toutes nos

FOURRURES

AVEC REDUCTIONS 33% A 50%

DE

sur nos Prix de CETTE SAISON.

Les fourrures mises en vente représentent le premier choix de styles et sont garanties de qualité insurpassable.

QUELQUES-UNES DES VALEURS OFFERTES

MANTEAUX EN SEAL D'HUDSON

Prix réguliers actuels de \$200.00. Prix probables pour la saison prochaine \$300.00, nous les offrons à Ces manteaux sont de 40 p. faits du meilleur choix de peaux teintes par procédé français. Le style en est d'une élégance parfaite, ces modèles seront les plus riches de la saison prochaine. Les doublures sont en riche soie brochée d'une qualité pour convenir à celle de la fourrure.

\$99.00

Capots avec Collet de Loutre et \$ Doublés en Vison pour Hommes

Prix réguliers actuels \$250.00. Prix probables l'hiver prochain, \$375.00.

\$89.00

La loutre qui en fait le collet est du Labrador. La doublure est du meilleur vison canadien. Le drap est en Beaver de première qualité, acheté avant la guerre.

Pourquoi attendre à l'automne prochain et payer \$375.00 quand vous pouvez l'avoir aujourd'hui pour

Sets en Loup Mandchourien

Tous les styles, étole effet animal, manchon rond ou oreiller.

Prix réguliers actuels \$25.00. Prix probables à l'automne, \$37.50, pour \$9.90.

Manchons en Alaska

(New York State Alaska) le meilleur Alaska, le plus beau, formes rondes, baril ou oreiller.

Prix de cette saison, \$40 à \$65.00. Prix probables, \$50 à \$75.00, pour \$24.50.

Sets en Mouton de Perse

La plus fine qualité de mouton, fourrure frisée égale, serrée et d'un très beau lustre. Insurpassables comme valeur et beauté de style. Etole genre Faux-col. Manchon rond ou oreiller.

Prix actuel, \$50.00. Prix de la saison prochaine, \$75.00 au moins, pour \$24.50.

Sets en Loup

Fourrure très soyeuse et bien fournie. Large étole effet animal, manchon baril ou oreiller.

Prix actuel, \$65.00. Prix de la saison prochaine, \$90.00, pour \$29.50.

Un léger dépôt conservera les fourrures choisies jusqu'à la fin de cette vente LA VENTE COMMENCE A 9 HRS MARDI MATIN.

M. ASCH & SONS, LIMITED

392 RUE STE-CATHERINE OUEST - Près de l'Ave du Collège McGill.

Le Salon de Fourrures le Plus Exclusif de Montréal.

ECHOS MONDAINS

Mardi, le 30 janvier a eu lieu dans le sous-sollement de l'église Saint-Nazaire, le deuxième euchariste de la paroisse organisé par les messieurs et sous la présidence du R. P. Béland.

Parmi les personnes présentes: le R. P. Béland, M. Bérthel, M. et Mme Bélanger, M. et Mme Mayer, M. et Mme Charbonneau, M. et Mme Beaulieu, M. et Mme Lafleur, M. et Mme F.-X. Bélanger, M. et Mme Smith, M. et Mme McHugh, Madame Fontaine, Miles Bélanger, Lafleur, Clément, Deschamps, D'A-mour, Bergevin, Larente, Lajoie, Smith, M. Cyrène, Dewitt, Fort-gues, Major, Beaulieu, Clément, Daga-nals, etc.

CONDOLEANCES

A la réunion du 2 février, les membres du Cercle Catholique ont appris avec peine la per-

te douloureuse que M. R. Vincent, ex-président de ce cercle, venait de subir, par la mort de son épouse. A cette occasion, il a été résolu, sur proposition de M. W. Blanchard, appuyé par M. J. E. Lussignan: que le cercle vote une grande messe, à être chantée pour le repos de l'âme de Mme R. Vincent, que le secrétaire soit chargé d'exprimer à M. R. Vincent l'expression de nos plus profondes sympathies et que copie de cette résolution soit transmise aux journaux.

LA QUESTION DE L'ACHAT DU PARC DE MAISONNEUVE

La question de l'acquisition du parc de Maisonneuve par le gouvernement provincial pour des fins d'exposition a donné lieu à des discussions à l'assemblée spéciale du conseil de cette ville, samedi après-midi. L'échevin Léon Gélinas, leader du conseil, a déclaré que cette acquisition du parc serait très avantageuse à Maisonneuve, en dégrè-ment le budget de la ville d'une somme de plus de \$500,000 annuellement. Le gouvernement, en prenant à son compte toute la dette de ce parc, diminuerait la dette de la ville de sept à huit millions et de peut-être plus, dit l'échevin Gélinas. Le maire Tremblay et les autres membres du conseil ont aussi exprimé la même opinion.

C'EST LA SAISON DU RHUME ET DE LA TOUX

Les remèdes pour la toux apparaissent et disparaissent, mais le bon vieux

SIROP de GOMME D'EPINETTE ROUGE de GRAY

demeure après une épreuve couvant plus d'un demi-siècle. Si vous suivez et vous verrez qu'il n'y a rien de meilleur.

25c et 50c DANS TOUTES LES PHARMACIES, 24-1-M, S.-A.

FEU LOUIS-S. GOYER

M. Louis-Stanislas Goyer est mort à l'hôpital des incurables, à l'âge de 65 ans, après plusieurs mois de maladie. C'était un citoyen bien connu dans le monde militaire, car, en 1869, de concert avec le lieutenant Beaudry et quelques autres de ses compatriotes, il participait à l'organisation du 65me régiment. Il eut le grade de capitaine, mais il démissionna plus tard, pour permettre à d'autres of-

ficiers d'obtenir leur promotion. Le défunt était également connu de plusieurs artistes de Montréal qu'il assista de ses deniers, leur permettant de se perfectionner dans l'étude de leur art. Il avait organisé maintes manifestations artistiques.

MENAGE ESPAGNOL

Londres, 4c.—Une dépêche de Madrid dit que l'Espagne exige de l'Allemagne réparation pour le torpillage du "Giraldo".

TAROL

SOULAGE RAPIDEMENT GUERIT SUREMENT

Rhumes, Toux, Bronchites, Coqueluche, Grippe

et toutes les MALADIES des VOIES RESPIRATOIRES



SIROP de Goudron

et l'Huile de Foie de Morue

Le Goudron et l'Huile de Foie de Morue

Le Goudron de bois est un antiseptique puissant et un balsamique énergique qui assainit les poumons et les voies respiratoires et combat l'action néfaste des microbes.

L'Huile de Foie de Morue adoucit les muqueuses irritées, facilite l'expectoration et fournit à l'organisme déprimé la chaleur et l'énergie qui lui permettent de résister à l'attaque et de reconquérir les forces. A ces deux éléments, sont associés des remèdes efficaces qui calment la toux, facilitent l'expectoration et assurent la guérison.

Demandez toujours TAROL et exigez-le.

DR. ED. MORIN & CIE, Limitée - QUEBEC, Qué.

22-1-1

